

Catalogue de l'exposition

HISTOIRE ET TRÉSORS

des bibliothèques de l'université de Franche-Comté

EXPOSITION



Belfort
Du 19/01
au 01/03
2024

BU Lucien Febvre,
43 faubourg des Ancêtres

Montbéliard
Du 11/03
au 26/04
2024

Bibliothèque de campus
de Montbéliard
4 place Lucien Tharradin

 UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ
600 ans d'histoire

BU'

Graphisme : Elodie Crotte, Directeur de la communication, université de Franche-Comté - Photographie : Mathias Zander-urpilaah - Archives de la bibliothèque universitaire : planche anatomique du corps humain de François Anthonmarch

Exposition

HISTOIRE ET TRÉSORS

des bibliothèques de l'université de Franche-Comté

Belfort
Du 19/01
au 01/03
2024

BU Lucien Febvre,
43 faubourg des Ancêtres

Montbéliard
Du 11/03
au 26/04
2024

Bibliothèque de campus
de Montbéliard
4 place Lucien Tharradin



Cette exposition met en lumière l'histoire de l'évolution des Bibliothèques de l'université à travers les siècles, de leurs places et de leurs locaux successifs, des débuts de l'université à Dole au XV^e siècle, puis avec le site de la rue Mégevand à Besançon, aux XIX^e et XX^e siècles et, à partir des années 1960 jusqu'à aujourd'hui, avec de nouvelles bibliothèques. Ces dernières, réparties sur l'ensemble des sites universitaires, à Besançon, Montbéliard, Belfort, Vesoul et Lons-le-Saunier, bénéficient de nouveaux bâtiments, conçus par des cabinets d'architectes.

Bien au-delà de leur fonction initiale de prêt d'ouvrages, les bibliothèques universitaires ont vu leurs missions évoluer considérablement et se diversifier : prêts d'ordinateurs, documentation numérique et services en ligne. Souvent considérées comme la deuxième maison des étudiantes et des étudiants, les BU sont aujourd'hui des lieux de vie et d'études concourant à leur réussite, et accompagnant au plus près les enseignants-chercheurs.

Les Bibliothèques universitaires possèdent des collections constituées de riches fonds : envois de l'État, richesse et multiplicité de la provenance des dons de particuliers et d'institutions, saisie des collections ecclésiastiques par l'État à la suite à la Loi de 1905, achats... En dialogue avec les panneaux historiques, cette exposition présente une sélection d'archives, d'objets et d'ouvrages anciens et patrimoniaux issus des collections des Bibliothèques de l'Université.



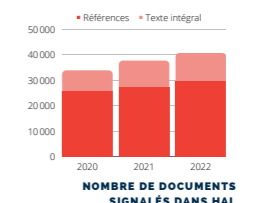
74 h EN BU SANTÉ
60 h EN BU LETTRES
55 h EN BU DROIT
53 h EN BU BELFORT



11 938
USAGERS FORMÉS
1101
HEURES DE FORMATION
DANS LES CURSUS



91 %
TAUX DE SATISFACTION
DES USAGERS SUR
L'ACCUEIL DES BU
(ENQUÊTE 2022)



NOMBRE DE DOCUMENTS
SIGNALÉS DANS HAL



20 000 M2
DE BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES
DONT
10 000
DE SURFACES
PUBLIQUES



1 771 374 €
BUDGET GLOBAL
DONT
54 %
DÉDIÉS À LA
DOCUMENTATION



102
AGENTS



1 822
PLACES ASSISSES



709 623
OUVRAGES
PHYSIQUES



564
ABONNEMENTS
À DES REVUES
PAPIER



43
RESSOURCES NUMÉRIQUES
BASES DE DONNÉES
ET BOUQUETS



41 907
REVUES ÉLECTRONIQUES
&
333 936
EBOOKS
SIGNALÉS DANS
LE CATALOGUE



L'université de Dole : contexte universitaire période 1423-1691



2
Sceau de l'université de Dole attaché à un diplôme de 1691. Archives municipales Médiathèque de Dole. Maxime Ferrolli.



1
Blason de la ville de Dole, capitale du comté de Bourgogne, détail du frontispice marquant le début du rectorat de Jean-Jacques de Lamberg en 1581. Les armes de la ville de Dole se lisent « coupé, au premier d'azur semé de billettes d'or au lion aussi d'or couronné de même, armé et lampassé de gueules, issant de la partition, au deuxième de gueules au soleil d'or aussi ». Bibliothèque municipale de Besançon, Ms. 984, f°125.



3
« Vue d'une partie du Collège de Dole, le 10 Janvier 1610 ». Dessinée par Étienne Martellange, cette vue représente une partie du collège des jésuites ainsi que la collégiale Notre-Dame de Dole, construite entre 1509 et 1596, entourée par les maisons de la capitale de la Comté. Bibliothèque nationale de France, Réserve UB-9 - Boite FT 4.



5
Allégorie de l'université de Dole. Le manuscrit 984 de la bibliothèque municipale constitue les annales et le registre matricule de l'université de Dole pour les années 1559 à 1601. Le frontispice, peint à l'aquarelle au XVIII^e siècle, met en scène une dame aux cheveux blonds, assise sur des nuées, ses pieds, nus, sont croisés. Dans sa main droite tendue en avant, elle tient une couronne, et soutient, dans sa main gauche, un grand livre ouvert. Sur sa gauche, un second livre, fermé, est posé sur un nuage. Ce personnage est une allégorie de l'université de Dole, une personnification de la connaissance et du savoir. Au-dessus, un grand ruban phylactère, vert doublé de vermeil, sur lequel est écrit le mot *Univeritas* [sic] ainsi que le sceau de l'université : la main droite de Dieu sortant des nuées et tenant le livre de la connaissance. Dans le tiers inférieur, un grand cartouche au décor de cuir parme doublé de bleu, enrichi d'une tête de chérubin aux ailes bleues, a été laissé vierge. Les tiges de deux branches d'olivier chargées des fruits du savoir s'entrelacent dans le cuir du cartouche. Pascal Brunet. Bibliothèque municipale de Besançon, Ms. 984, fo 1.



4
Le recteur Richard Receveur entouré des sept vertus cardinales, 1540. La figure du recteur est présentée, vêtu d'écarlate, portant un gant et un rameau végétal, au centre d'un portique. Il est accompagné des sept vertus portant leurs symboles : la Prudence, la Justice, la Force, la Tempérance, l'Espérance, la Foi, avec le blason du recteur, et la Charité portant le sceau à la main de Dieu de l'université. La sentence « Virtute duce », la vertu même, surmonte l'ensemble. Pascal Brunet. Bibliothèque municipale de Besançon, Ms. 983, fo 1. Pascal Brunet.

Préalablement autorisée par la bulle pontificale du pape Martin V, le 15 octobre 1422, l'université de Dole est créée, le 22 juin 1423, par le duc-comte de Bourgogne Philippe le Bon (1396-1467). Elle est l'une des 40 premières universités européennes 1.

Le prince bourguignon souhaite en effet s'entourer d'experts juridiques aptes à le conseiller au service de l'État princier en construction. Dotée initialement de 4 facultés : arts, médecine, droit civil, droit canonique, l'université de Dole obtient la théologie en 1437 et devient alors, un *studium generale* complet. Dès sa fondation, entre 1424 et 1474, l'université se dote de statuts qui structurent et organisent cette nouvelle institution 2. Dole constitue une petite université. Bien insérée dans les réseaux d'échanges universitaires du temps, elle reçoit une proportion significative d'étudiants étrangers. Dans les meilleures années, en 1556 et 1561, lorsque des professeurs d'envergure exceptionnelle y enseignent, l'université accueille un peu plus d'une centaine d'étudiants.

Les plus aisés peuvent se permettre de poursuivre leur cursus dans des universités étrangères, se lançant ainsi dans le fameux voyage d'étude (*peregrinatio academica*) qui implique la fréquentation successive de deux, trois ou même quatre universités 3.

Toute la vie de l'étudiant au Moyen Âge est dominée par le système des grades : le baccalauréat, la licence et, enfin, par excellence, la maîtrise (ou doctorat), délivrant le grade de docteur. Le recteur est un étudiant gradué (diplômé), désigné entre eux et se renouvelant chaque année. Les membres de l'université possèdent leur propre souveraineté juridictionnelle, leur permettant d'échapper à la justice du prince ou du conseil de ville. Ces jeunes *alumni* qui ont la chance de pouvoir faire des études agissent pour une grande part au sein des administrations laïques et ecclésiastiques, des municipalités ou du notariat 4.

Mais de 1424 à 1691, les destins de l'université de Dole et sa ville connaissent bien des aléas : guerre, multiples sièges, épidémies, famines, mauvais fonctionnement, variation des effectifs, problèmes financiers, exiguïté des locaux, concurrence européenne... puis, dès 1582, des Jésuites de Dole, dont la pédagogie dotée d'une grande force intellectuelle attire plusieurs centaines d'élèves-étudiants. Depuis 1668 au moins, les tractations pour déplacer l'université à Besançon sont engagées. À la suite de la conquête de la Franche-Comté en 1674, Louis XIV, par lettres patentes de mai 1691, ordonne le transfert de l'université de Dole à Besançon. Cette dernière devient désormais « une ville forte, capitale de la Franche-Comté siège de l'Archevêché, du Parlement et de l'Université » 5.

Les livres des maîtres et des étudiants XV^e - XVI^e siècles



1
Saint Thomas d'Aquin, *Summa S. Thomae de Aquino*. Prima pars secundae partis, 1461. Archives départementales du Doubs, fonds de Saint-Mainboeuf, G. 1444. L. Médiathèque Grand Dole. Ms. 76, f°1. Maxime Ferrolli.



2
Livre d'un étudiant cleric, Gérard de Brognard de Montbéliard, 1429. Archives départementales du Doubs, fonds de Saint-Mainboeuf, G. 1444. L. Besançon.



3
Saint Thomas d'Aquin, *Textus sententiarum cum conclusionibus* [Henrici de Gorichem]... questionum s. Thome. Bâle, Nicolas Kessler, 1488. Page incipit avec les armes peintes d'Antoine de Roche. Médiathèque du Grand Dole, 15-G-16. Maxime Ferrolli.



4
Gravure sur bois ornant l'incunable publié par Jean Heberling vers 1499. Disposée sur la première page faisant office de page de garde, cette gravure sur bois représente un dragon ailé plongeant sa tête dans un pichet couvert, symbolisant vraisemblablement la quête du savoir. Bibliothèque Stanislas de Nancy, Inc-32-1.

À l'université, le savoir se transmet à l'oral, en référence aux textes des grands maîtres. Les leçons sont des « lectures » dispensées sur un ton doctoral et dogmatique. Les régents et les « lecteurs » sont recrutés par les distributeurs parmi les étudiants gradués. Les maîtres peuvent commander à grands frais des copies de textes majeurs. En 1461, le docteur Étienne de Lavangeot, professeur de droit civil et canon à l'université de Dole, fait réaliser une copie de la *Somme de saint Thomas d'Aquin* 1.

Ce maître fait également don des *Méditations sur la vie du Christ* au frère cordelier Pierre Vernet, professeur de théologie. Anselme de Marenches, professeur de droit civil dès 1452 à l'université de Dole, désireux d'enrichir les fonds de la bibliothèque, se rend lui-même, le 27 septembre 1456 à Mondovi dans le Piémont (dont il était originaire) pour acquérir des manuscrits.

Les archives mentionnent que les « écoliers » sont soucieux de se munir des manuels nécessaires. Le coût des livres étant élevé, les étudiants peuvent avoir recours au prêt. Ils peuvent également, dans une certaine mesure, les copier, ou les louer. En 1459, Pierre Pevicid est mentionné, comme « indigne étudiant », pour avoir copié indûment six traités.

En 1449, le jeune cleric Gérard de Brognard, originaire du village du même nom dans le pays de Montbéliard, se destinant à la prêtrise et au canonat, loue trois livres de droit canon à la bibliothèque du chapitre de Saint-Mainboeuf de Montbéliard pour ses études à l'université de Dole. Trois de ses proches se portent garant de l'emprunt pour une durée de deux ans et pour un montant de 30 florins 2.

Des humanistes et bibliophiles sont de tout temps, déterminants pour assurer la présence du livre dans l'université. Le couvent dolois des Cordeliers dispose, dès sa fondation en 1372, d'une collection de livres constituée par Pierre de Dole, lui-même copiste expérimenté. Elle s'enrichit progressivement de dons, d'échanges et d'achats. Proche géographiquement du réputé « auditoire des lois », les étudiants, gradués ou non, peuvent y consulter les classiques.

De même, la donation de Dom Antoine de Roche (1420-1505), complétée par ses successeurs, permet de créer et de développer une véritable bibliothèque publique. Fondateur du collège bénédictin de Saint-Jérôme, il rend ce riche fonds accessible aux membres de l'université, mais aussi aux habitants lettrés. Cette Bibliothèque perdure jusqu'à la fin de la période doloise de l'université. 3 Ce riche fonds du collège Saint-Jérôme est aujourd'hui conservé à la médiathèque de Dole.

L'imprimé fait bientôt son entrée à l'université. Dès 1491, Antoine de Roche a demandé l'installation d'une imprimerie à Cluny. En 1492, Jean Heberling, enseignant à la faculté de médecine de Dole, fait imprimer à Lyon son cours sur la peste *Lectio declarativa super epidemia morbo*, une « leçon » de neuf feuillets, avec des initiales gravées sur bois, afin de le mettre à la disposition des étudiants 4.

Dès 1498, des « libraires », *librarius ordinarius*, sont recrutés par les recteurs et prêtent serment comme les autres officiers, mais aucun local n'est pour autant attribué à une Bibliothèque universitaire. Ces derniers doivent fournir à l'université « des livres convenables, surtout en droit canonique, et autant que possible ceux qui manquent en théologie et en arts » (traités de grammaire et de philosophie). Ces bibliothécaires pratiquent une activité d'achat pour l'université, mais aussi de vente ou de revente et sont ainsi « libraire-juré de l'université ».

L'université de Besançon : contexte universitaire de l'Ancien Régime à la Révolution Française 1691-1793



1 Portrait équestre de Louis XIV par René-Antoine Houasse. Paris (v. 1688 ?) Huile sur toile, H. 260 cm ; L. 229 cm, Besançon, université de Franche-Comté, hôtel de Courbouzon. UFR SLHS, université de Franche-Comté. Gérard Dhenin.



3 Frontispice du manuscrit 977 de la Bibliothèque municipale de Besançon.



2 Le siège de Besançon en mai 1674 par Pierre Denis Martin dit le Jeune ou des Gobelins. Louis XIV a assisté au long siège qui a abouti à la prise de Besançon par ses troupes, le 22 mai 1674. Musée des beaux-arts de Dole. Henri Bertrand.



4 Portrait de François Ignace Dunod de Charnage (1679-1752), peint en 1738 par Franz Anton Kraus (1705-1752) Musée des beaux-arts de Dijon, Inv. 4714. François Jay.



Jean Baptiste Bullet (1699-1775), professeur à l'université de Besançon. Bibliothèque municipale de Besançon, EST. FC.1479.



Médaille au profil de Nicolas-François Rougnon (1727-1799), par le sculpteur bisontin Luc Breton (1731-1800). Musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon. N. Waltefaugle.

Le transfert par Louis XIV de l'université de Dole à Besançon coûte très cher (150 000 livres) au corps de ville bisontin (le magistrat), payable en trois termes, et financé notamment par un emprunt des représentants de la ville à 5 % d'intérêt et par une augmentation du prix du pain 1.

Aussi plutôt que de construire un bâtiment, la Ville choisit de louer trois salles du monastère des Grands Carmes pour accueillir les étudiants et les maîtres. Ces locaux trop exigus, humides et mal éclairés, sont inadaptés. Les professeurs se plaignent, en vain, de ces conditions de travail déplorables, qui limitent le rayonnement de l'université 2.

Sous l'Ancien Régime, l'université de Besançon est structurée en un premier ordre très institutionnel, avec le chancelier et le président, et en un second, comprenant le recteur, les doyens et les professeurs. Le recteur est le représentant officiel de l'université, il en détient le sceau et a un droit de juridiction sur tous les membres de la faculté. Il n'est plus choisi, comme à Dole, par et parmi les étudiants, mais uniquement par les professeurs 3.

L'université compte onze chaires de professeur (2 en théologie, 6 en droit et 3 en médecine) dont la qualité est unanimement saluée par leurs contemporains.

Certains enseignants comme les médecins N.F. Rougnon, E. Tourtelle ou C.F. Atthalin, le théologien J.B. Bullet ou les juristes J.B. Courvoisier et F.I. Dunod de Charnage se distinguent particulièrement. Ils jouent un rôle crucial dans le maintien de Besançon comme centre universitaire attractif, même lorsque la ville de Dijon obtient sa faculté de droit le 20 septembre 1723 4.

Les Bisontins, inquiets de la demande de Dijon de posséder sa propre université qui remettrait en question leur quasi-exclusivité dans les confins nord-est de la France, envoient une délegation à Versailles pour empêcher la concrétisation de ce projet. Ils sont finalement trahis par leur propre président, le professeur de droit Joseph Bret, qui obtient en échange sa nomination comme doyen de Dijon. Cette concurrence directe est rude dans les premiers temps, provoquant la chute de près de la moitié des étudiants en droit puisqu'une grande partie de ceux-ci venait de Bourgogne et des provinces voisines. Grâce à la qualité de ses enseignants et de leur réputation, Besançon retrouve progressivement ses effectifs et peut revendiquer de poursuivre « avec dignité et même avec quelque éclat son utile carrière » au XVIII^e siècle.

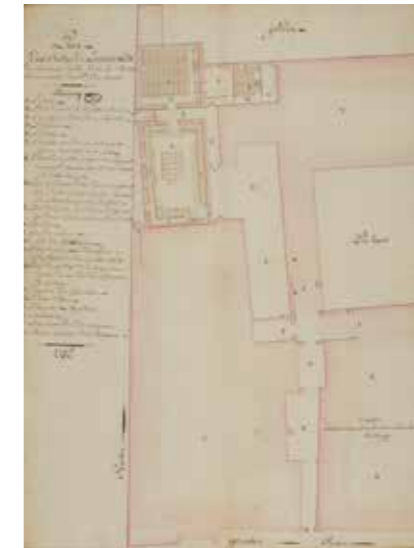
Dans les dernières années de l'Ancien Régime, l'université de Besançon est fragilisée par des tensions qui touchent alors la société tout entière. Bien avant 1789, l'université connaît un déclin progressif. Si ses portes se ferment le 22 Brumaire an II (12 novembre 1793), un enseignement supérieur se maintient cependant à Besançon hors du cadre universitaire. Dès 1794, les anciens professeurs de médecine organisent des cours gratuits d'anatomie, de botanique, de chimie et de pathologie. Puis, en 1795, une école centrale du Doubs s'installe dans l'ancien collège des Jésuites (actuel collège Victor Hugo) : elle tente de maintenir une certaine continuité avec l'ancienne université quant aux enseignements prodigués et au personnel recruté.

La chaire de législation échoit à Jean-Baptiste Victor Proudhon. En 1802, les écoles centrales sont définitivement supprimées, remplacées par les lycées. Dans celui de Besançon, J.B.V. Proudhon perpétue son enseignement et attire jusqu'à 82 étudiants, dont des Suisses et des Allemands. En 1808, lorsque l'enseignement supérieur est réorganisé au sein de l'Université impériale, la municipalité obtient la création de facultés au nom de ce qu'elle appelle, dans un mémoire de 1816, « le culte [que] les Comtois rendaient à la science ».

La Bibliothèque de l'université de Besançon au XVIII^e siècle



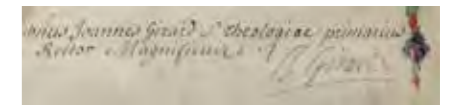
1 Portail de l'abbaye des Grands Carmes, 88 Grande-Rue. Ce portail, lettre B dans la légende du plan ci-joint, est identique à celui de la chapelle Saint-Étienne de la Citadelle, construit en 1683. De 1691 à 1793, il donnait accès aux salles de l'université de Besançon. Gérard Dhenin.



2 Les locaux universitaires aux Grands Carmes « Plan des salles [sic] de l'université de Besançon établie dans la Maison conventuelle des Rds Père [sic] carme [sic] », 1746. Archives départementales du Doubs, 1C413. L. Besançon. AD25-1C413-01.



4 Détails des locaux universitaires aux Grands Carmes, 1746. Archives départementales du Doubs, 1C413. L. Besançon. AD25-1C413-01.



3 Signature de Joannes (Jean) Girard sur un diplôme de l'université du 4 juillet 1727. Bibliothèque municipale de Besançon, Ms. 1571.

Les lettres patentes royales accordant le transfert de l'université de Dole à Besançon exigent que la Ville fournisse à l'université un hôtel particulier avec des « salles et chambres convenables pour les auditoires, leçons et assemblées dudit collège et les pourvoir de chaire, bancs et bureaux nécessaires ». La Ville se contente pourtant de louer trois salles du monastère des Grands Carmes, attenantes à l'église des religieux. Celles-ci sont bien trop exigües pour accueillir le public de certains cours, les soutenances de thèses et les concours de recrutement 1 et 2.

L'abbé Jean Girard 3, professeur de théologie, puis recteur à deux reprises, entend sortir sa faculté de théologie d'une certaine torpeur. Bibliophile passionné, il persuade très vite ses collègues de l'utilité d'une Bibliothèque. En 1701, pour encourager sa création, il fait généreusement don de tous ses ouvrages et parvient à assurer une ressource régulière pour les achats, qu'il finance avec les 50 écus versés chaque année par l'imprimeur-juré de l'université.

Dès lors, la Bibliothèque ne cesse de s'enrichir et la circulation des livres est devenue si active, qu'au milieu du XVIII^e siècle, un registre des prêts doit être ouvert afin d'éviter les pertes. Les livres sont conservés avec les archives et coexistent avec le vestiaire des professeurs dans un petit espace de la troisième et dernière salle des Carmes. Cette petite pièce (12,5 m x 6,5m), subdivisée en trois espaces par des cloisons de bois, accueille également une petite salle de cours et, à l'entrée, une chambre dite « des conseillers » 4.

En 1722, les professeurs de l'université ne cessent de se plaindre, à juste titre, de la grande médiocrité de ces locaux et suggèrent d'occuper les vastes possessions de l'abbaye bénédictine de Saint-Vincent. Ces derniers ont, de plus, l'avantage de contenir deux riches Bibliothèques dont celle de l'abbé Boisot, mais les Bénédictins s'opposent au projet, au moment où ils entament une rénovation de leurs bâtiments. Ainsi, la Ville, qui n'a jamais pu tenir pleinement ses promesses, contraint l'université à se trouver confinée dans des locaux exigus et insuffisants pendant plus d'un siècle.

En 1745, Claude Nicolas Billerey (1666-1758), médecin-naturaliste et doyen de la faculté de médecine, fait don à la Bibliothèque des *Mémoires* de l'Académie des Sciences. Un inventaire de la Bibliothèque est dressé en 1771, mais n'a pas été retrouvé.

Le 8 juillet 1793, les livres provenant des sociétés savantes et des corporations supprimées furent mis à la disposition de l'État : 347 livres furent saisis dans la Bibliothèque de l'université.



Deux exemples de bibliothèques privées accessibles aux étudiants comtois



1
Blason de la famille de Marenches. Les armes des Marenches, très ancienne famille noble originaire de Montréal (Mondovi) en Piémont se lisent « d'azur, au lion d'or et trois cotices de sable brochantes sur le tout ». Bibliothèque municipale de Besançon, Ms. 984, f°125.



2
Page de titre de l'ouvrage *Auli Gelli noctium...* « les Nuits attiques », publié en 1519. Celle-ci est annotée de la devise « Rien trop » de la main d'Anselme de Marenches. Bibliothèque municipale de Dole, TF 4169. Maxime Ferrolli.



3
Page de titre du *Lexicon* (lexique grec-latin), publié en 1522, et issu de la bibliothèque des Marenches. Bibliothèque municipale de Dole, H2927 (Rés III). Maxime Ferrolli.



4
Portrait de Jean Baptiste Boisot, abbé de Saint-Vincent. Cette inscription, « Jean Baptiste Boisot abbé de St Vincent mort le 4 Xbre [décembre] 1694 », est peinte en rouge au côté du modèle représenté dans son habit noir d'ecclésiastique. Collection privée. Pascal Brunet.



5
Façade du bâtiment des R. P. [révérends pères] Bénédictins de l'abbaye St Vincent de Besançon, que l'on prétend faire sur la rue. Cette élévation présente les nouveaux bâtiments de l'abbaye élevés sous Louis XV. Jusqu'à la Révolution, la Bibliothèque de l'abbé Boisot était conservée, au rez-de-chaussée, derrière les fenêtres feintes situées à gauche du portail exécuté sur un dessin différent. Pascal Brunet. Archives municipales de Besançon, DD36.

En complément des bibliothèques des universitaires, certains notables et érudits, ayant pour la plupart étudié à l'université et bibliophiles, se passionnent pour l'acquisition de livres ou pour la copie des classiques.

La bibliothèque d'Anselme de Marenches, XVI^e siècle **1** à **3**

Anselme III de Marenches (1520-1590), arrière-petit-fils du premier professeur de droit du même nom à l'université, est, à son tour, professeur à la faculté de droit civil. Par testament, il lègue spécifiquement ses livres à la Bibliothèque du collège des jésuites de Dole.

Sa belle collection comprend un incunable vénitien de 1478 et 24 volumes publiés au XVI^e siècle. Son écriture fine et nerveuse, assortie parfois d'une date (celle de l'achat ?) ou de la devise familiale « Rien trop », parcourt le fil des pages. Ses maximes latines, ses références et annotations, attestent de sa belle érudition philologique et littéraire.

Ainsi, par exemple, son édition de l'*Odyssée* d'Homère, publiée à Rome en 1510, présente ses nombreuses corrections stylistiques et scientifiques. Il corrige également dans ses marges un dictionnaire de grec, imprimé à Bâle en 1522. Il possède des éditions savantes d'Érasme provenant des grands centres typographiques européens. Ses intérêts livresques correspondent davantage à la culture d'un docteur en arts et en médecine, sa bibliothèque est bien celle d'un véritable humaniste !

La bibliothèque de l'abbé Jean-Baptiste Boisot, fin du XVII^e et XVIII^e siècle **4** et **5**

Au siècle suivant, le collectionneur et érudit Jean-Baptiste Boisot (1639-1694) est un bibliophile notoire. Ancien étudiant gradué en droit civil et canon de l'université de Dole, cet esprit vif et curieux achète une partie des archives, des livres et des tableaux de la célèbre collection de la famille Granvelle.

Sa bibliothèque comporte plus de 1 500 volumes imprimés et 155 manuscrits. Par son testament daté du 27 novembre 1694, une semaine avant son trépas, il confie sa riche collection aux religieux de son abbaye bénédictine, sous condition d'en permettre l'accès au public. Ainsi, de 1696 à 1791, rayonne à Besançon, l'une des plus anciennes Bibliothèques publiques de France. Jusqu'à la Révolution, celle-ci est installée au rez-de-chaussée du cloître de l'abbaye des Bénédictins qui devint, à partir de 1810, le siège des facultés des lettres et des sciences refondées par Napoléon I^{er}.



L'université de Besançon : contexte universitaire période 1810-1896



1
Portrait de Jean-Jacques Ordinaire (1770-1843), peint en 1810 par Antoine Borel (1777-1838). Musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon, inv. 883.22.2. Pierre Guenat.



2
Affiche du programme de la rentrée officielle de l'université de Besançon, le 19 novembre 1810. Archives nationales, F/17/1721.



3
Page de titre de l'essai du docteur Léon Chapoy, publié en 1891. Bibliothèque municipale de Besançon, 277726.

L'Université de France, recrée sous le 1^{er} Empire par les décrets de 1806 et 1808, est organisée en cinq ordres de facultés : médecine, droit, théologie, lettres et sciences. Besançon, qui s'est montrée en majorité hostile au régime impérial, se voit préférer Dijon pour l'établissement d'une École de droit. Si l'enseignement médical reste assuré par l'École libre de médecine, la création des trois autres facultés est bien ordonnée, le 20 juillet 1809, et la direction du nouvel ensemble est confiée à Jean-Jacques Ordinaire (1770-1843). Il est nommé à la fois recteur de l'académie, doyen de la faculté des lettres et titulaire de la chaire de philosophie. Son frère, Jean Gabriel Désiré Ordinaire (1773-1847), est nommé doyen de la faculté des sciences **1**.

En théologie, trois ecclésiastiques sont désignés comme professeurs de théologie dogmatique, de morale et d'éloquence sacrée. Les résistances du Grand séminaire et du clergé local mettent à mal l'installation de cette faculté qui finit par fermer définitivement en janvier 1811. Seules les facultés des lettres (avec ses quatre chaires de philosophie, histoire, éloquence latine et éloquence française) et des sciences (avec ses trois chaires en mathématiques, physique et chimie et histoire naturelle) ouvrent leurs portes le 1^{er} mai 1810.

La première rentrée officielle a lieu, le 3 décembre 1810, dans les bâtiments de l'ancienne abbaye des Bénédictins de Saint-Vincent.

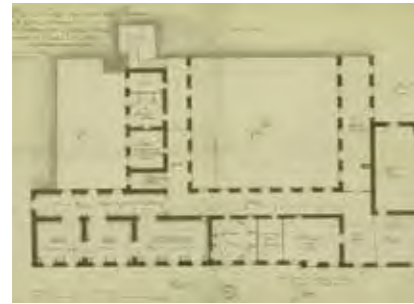
En 1815, lorsque la Restauration est confrontée à d'immenses difficultés financières, elle supprime de nombreuses facultés, dont celle des sciences de Besançon. La faculté des lettres est maintenue, grâce au soutien actif du conseil municipal, mais il lui faudra attendre 1859, pour bénéficier d'une cinquième chaire de littérature étrangère. Grâce à la pression de la municipalité, Besançon obtient enfin une École secondaire de médecine, confiée, en mai 1820, à Nicolas Vertel (1767-1845), professeur de pathologie interne. Après des années de difficiles tractations, notamment grâce à l'activisme de Jean-Jacques Ordinaire, la faculté des sciences rouvre par ordonnance royale du 15 février 1843. Elle est confiée, en septembre 1844, au professeur de chimie H. Sainte-Claire Deville (1818-1881), âgé de 27 ans. Elle compte 5 chaires : en mathématiques, zoologie et botanique, géologie et minéralogie. Puis s'ajoutent les chaires de mathématiques appliquées (1845) et d'astronomie (1883), lors de la construction de l'Observatoire astronomique, météorologique et chronométrique **2**.

La III^e République déploie une active politique universitaire, avec l'objectif de redorer le prestige du pays après la défaite de 1870-1871, mais aussi de répondre à la concurrence grandissante de l'enseignement supérieur privé, autorisé à partir de 1875. À l'échelle nationale, la création, en 1877, des bourses de licence et d'agrégation, amorce une augmentation du nombre d'étudiants des facultés des lettres et des sciences. À la faculté des lettres, le nombre d'enseignants double entre 1877 et 1881, puisqu'aux cinq professeurs sont désormais adjoints cinq maîtres de conférences qui, avec les travaux dirigés, préparent une nouvelle génération de savants.

De 1878 à 1888, le budget de la faculté des lettres augmente et passe de 36 000 à 60 000 francs. L'objectif de décentralisation est partiellement réussi : 43 % des étudiants des facultés sont parisiens en 1914 contre 55 % en 1876. Mais, faute d'une faculté de droit, Besançon reste alors l'une des deux plus petites universités du pays **3**.



La Bibliothèque de la faculté des lettres de 1810 à 1874



2 Denis-Philbert Lapret (1761-1821), « Plan de l'étage d'une partie des bâtiments de l'académie de Besançon pour servir à l'établissement du cabinet d'histoire naturelle, de physique et d'un musée », 1^{er} avril 1818. Ce plan présente le projet, hélas non abouti, d'installer la bibliothèque de N. A. Labbey de Billy dans deux pièces de l'Académie (dont une antichambre), au même niveau que les collections d'histoire naturelle. Archives municipales de Besançon, 4M83.



1 Portrait au physionotrace de Nicolas Antoine Labbey de Billy (1753-1825), réalisé en 1810, par Gilles-Louis Chrétien (1754-1811). Nicolas Antoine Labbey de Billy descend d'une famille comtoise ancienne de Haute-Saône. Il suit tout d'abord des études de théologie qu'il abandonne pour le droit : il est reçu avocat, mais ne s'établit pas et reprend des études de théologie au séminaire de Saint-Sulpice à Paris : il est ordonné à Besançon en 1782 et nommé chanoine métropolitain. Prêtre réfractaire lors de la Révolution, il émigre en 1793. Il se rend en Suisse, en Allemagne, puis en Italie. Lorsqu'il rentre en France au début du XIX^e siècle, il rapporte avec lui une collection de manuscrits et de livres anciens. Il possédait notamment le manuscrit 982 de la bibliothèque municipale de Besançon, l'un des registres matricules de l'université de Dole. De 1809 à 1817, il est professeur d'histoire à l'université de Besançon. Il publie en 1814 la première Histoire de l'université du comté de Bourgogne. Pascal Brunet. Bibliothèque municipale de Besançon. EST. FC.2055-LabbeyBilly.



3 Alphonse Delacroix (1807-1878), « Projet de constructions et d'appropriations pour établir une Faculté des sciences dans les bâtiments de l'Académie de Besançon », 4 janvier 1844. Archives municipales de Besançon, 4M4.



4 A. Delacroix, détail du plan de la Bibliothèque de la faculté des lettres. Ce plan est un détail du « Projet d'une nouvelle appropriation des bâtiments de la Faculté des Lettres », avril 1846. Archives municipales de Besançon, 4M2.

Dès l'acquisition, en 1810, de l'ancien monastère des Bénédictins pour y installer les facultés, le recteur J. J. Ordinaire (1770-1843) se préoccupe de la place des livres dans le nouvel établissement.

Alors qu'il s'agit de savoir où conserver le don d'ouvrages anciens et précieux promis par Nicolas Antoine Labbey de Billy (1753-1825), 1 bibliophile, professeur d'histoire et historiographe de l'université, l'architecte municipal D. Ph. Lapret (1761-1821) réfléchit aux aménagements désormais nécessaires à l'agrandissement de la faculté. En juillet 1816, il indique que « l'actuelle Bibliothèque de M. de Billy et la pièce attenante seront affectées au conseil académique et aux archives, tandis que des instruments de physique seront installés dans l'ancienne Bibliothèque à l'étage ». En août 1817, il nous apprend que la Bibliothèque de M. de Billy occupe à présent « une petite pièce à l'étage, donnant sur le jardin », emplacement par ailleurs confirmé sur son plan du 1^{er} avril 1818. 2. Mais ces emplacements sont provisoires car le bibliothécaire municipal Ch. Weiss (1779-1866) note dans son *Journal*, le 21 mai 1825, jour du décès de Labbey de Billy, que l'érudite professeur a changé d'avis. Il a repris ses livres promis à l'académie et ensuite à la Ville. Par testament, ces derniers sont finalement partagés entre ses neveux. Certains ouvrages sont ensuite vendus aux enchères par sa soeur, en mars 1826.

Le catalogue de la Bibliothèque est réclamé par le recteur en juillet 1837. Le professeur J.-B. Pérennès (1800-1873), secrétaire de la faculté, lui répond qu'il a confié cette tâche à son collègue J. I. J. Bourgon (1796-1841) et que « le désordre dans lequel elle se trouvait depuis la donation de Mr de Billy est tel qu'il faudra un temps assez long, non seulement pour classer les ouvrages qui la composent, d'après les matières, mais encore pour retrouver et réunir les volumes d'un même ouvrage ».

De 1846 à 1847, les travaux d'appropriation de la faculté des lettres, confiés à l'architecte municipal A. Delacroix, comprennent une bibliothèque installée au rez-de-chaussée de l'ancien cloître, à l'emplacement vraisemblable de l'ancienne bibliothèque publique de l'abbé Boisot sous l'Ancien Régime. 3 et 4. Les livres de la faculté des lettres jusqu'alors entassés par manque de place dans le réduit humide, dépérissent. Les travaux d'aménagement sont achevés en 1847.

En octobre 1864, le recteur indique que « la modicité du crédit ordinaire alloué pour acquisition de livres ne permet de combler que bien lentement les lacunes que présente cette collection littéraire. La faculté aurait besoin de 333 francs pour l'achat du *Cicéron* d'Orelli et de l'*Histoire littéraire de la France* publiée par l'Académie des inscriptions

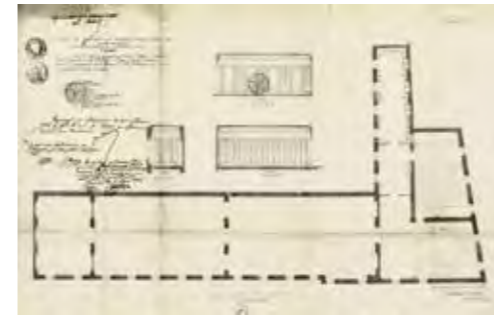
et de 180 francs pour la reliure de divers ouvrages ». Il déplore également la faiblesse du crédit annuel « accordé par la ville pour augmenter, à la fois les collections scientifiques et la bibliothèque » de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie.

Le 24 août 1874, un rapport du recteur au ministre indique que la bibliothèque ne possède « ni bibliothécaire, ni garçon de salle ».

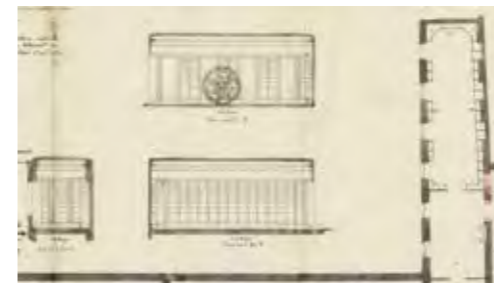
Les ouvrages se répartissent en 236 titres d'histoire et géographie, 153 de philosophie, 436 de lettres et en 400 thèses. La faculté n'est abonnée qu'à trois revues françaises : la *Revue politique et littérature*, la *Revue critique*, la *Revue de l'Instruction publique*.

La salle de lecture sert de salle d'attente aux professeurs avant leurs cours. Le secrétaire des facultés tient l'inventaire des livres, mais aussi les objets de mobilier, tous inscrits au fur et à mesure de l'acquisition. Il n'existe pas de catalogue, les professeurs s'étaient chargés d'en préparer un qui n'est pas terminé. Le registre de prêt est tenu par les professeurs. L'état des choses ne permet pas de séances de lecture, mais les professeurs prêtent aux élèves de la faculté les livres qui peuvent leur être utiles.

La Bibliothèque de la faculté des sciences de 1841 à 1874



2 Alphonse Delacroix, « Projet d'une nouvelle appropriation des bâtiments de la Faculté des Lettres », avril 1846. Archives municipales de Besançon, 4M2.



3 Alphonse Delacroix, « Projet d'une nouvelle appropriation des bâtiments de la Faculté des Lettres », avril 1846. Archives municipales de Besançon, 4M2.



1 Alphonse Delacroix (1807-1878), architecte municipal de 1837 à 1878. Photographie de 1847. Collection privée.

En août 1841, lors des négociations pour la recréation d'une faculté des sciences à Besançon, le conseil municipal déclare que la Bibliothèque de la Ville offrira d'amples ressources aux deux facultés. En septembre 1842, une note destinée au ministre de l'Instruction publique, indique que la conservation et l'entretien d'un « vaste corps de bibliothèque à l'usage des facultés des lettres et des sciences » seraient confiés au conservateur des collections scientifiques. En février 1843, sur l'invitation du ministre A. F. Villemain (1790-1870), une somme de 4 000 francs est votée par le conseil municipal « pour former la bibliothèque spéciale de la faculté des sciences dans le cas où l'on ne pourrait pas distraire de celle de la Ville les ouvrages qui doivent composer celle de la faculté ».

En janvier 1844, l'architecte municipal A. Delacroix 1, signe un plan de la Bibliothèque, comprenant une salle de lecture chauffée par un poêle, et la salle de la Bibliothèque, avec ses « rayons » et ses « petits cabinets ». Située dans l'ancien bâtiment, à l'étage au-dessus des salles la faculté des lettres, elle donne sur la rue Saint-Vincent, à l'est de l'ancien cloître 2 et 3.

En décembre 1844 une commission décide que le budget de 4 000 francs voté par le conseil municipal sera consacré « à l'acquisition des principaux recueils scientifiques » car « c'est dans les collections de ce genre que se trouvent toujours les documents à consulter pour le professeur » et parce que « c'est aussi par leur moyen qu'il se tient au courant des progrès de la Science que l'enseignement des facultés doit contribuer à répandre ».

En juillet 1865, G. A. Blavette, professeur de mathématiques pures et doyen de la faculté des sciences alerte le recteur : « Plusieurs parties de l'établissement sont dégradées et la Ville n'y fait aucune réparation, il faudrait des volets aux lucarnes des greniers pour préserver le musée et la Bibliothèque dans le cas des grandes pluies ou de la fonte des neiges. Il faudrait remplacer les fenêtres de la bibliothèque qui tombent de vétusté et il faudrait agrandir et mettre à l'abri de la pluie le laboratoire d'histoire naturelle où il se fait des dissections qui portent l'infection dans l'établissement ». Ces fenêtres sont toujours déclarées « hors de service » en septembre 1866.

En avril 1874, un état de la Bibliothèque rédigé à destination du ministère de l'Instruction publique, indique que sans bibliothécaire, ni garçon de salle, la bibliothèque ne peut être ouverte aux élèves et qu'elle ne sert qu'aux professeurs et aux préparateurs. Lorsqu'ils emportent un livre, ils l'inscrivent eux-mêmes sur un carnet placé sur l'un des comptoirs et effacent l'inscription lorsqu'ils le rapportent.

La Bibliothèque est très bien située, au 1^{er} étage, entre la salle de cours du professeur d'histoire naturelle et le musée. Bien que le fonds ne soit pas riche, le local est déjà insuffisant. Composé d'une pièce de 12,30 m sur 4 m (soit env. 49 m²) éclairée sur toute une longueur par des fenêtres, les rayons de livres occupent l'espace et les trois autres murs.

La collection comprend 3 895 ouvrages : 1 466 livres brochés et 2 429 livres reliés, « presque tous en bon état », non compris les journaux scientifiques auxquels la faculté s'abonne chaque année et dont la plupart sont reliés en volumes. Sur les 2 599,70 francs de frais de cours et laboratoires, 400 francs sont consacrés aux abonnements et aux reliures. Parmi ces livres se trouvent 250 titres de mathématiques, 175 de zoologie, 170 de botanique, 140 de chimie, 120 de géologie, 100 de physique, 90 de paléontologie, 75 d'astronomie, 62 de minéralogie, 60 de mécanique, et 263 ouvrages divers.

En juin 1874, A. Delacroix préconise la réunion des deux bibliothèques au premier étage, par l'annexion de « la partie qui sert d'entrée aux professeurs d'histoire naturelle » et pour un coût de 5 000 francs.

Le recteur reprend également cette idée d'union des deux bibliothèques mais désire l'installer dans l'ancien logement de la faculté des sciences.

Il indique que les deux bibliothèques, « tout à fait étrangères l'une à l'autre, sont sous le contrôle insignifiant, non effectif de chaque doyen : les professeurs d'une faculté et de l'autre seuls les fréquentent à leurs heures, et y empruntent des livres sous leur responsabilité, en prenant la clef chez le concierge ». Le projet permettrait également « d'organiser des heures de lecture pour les étudiants ».

De la Bibliothèque académique à la Bibliothèque de l'université 1876-1896



1 Edouard Bérard, élévations sur le jardin et sur la rue Saint-Vincent des bâtiments de l'Académie, 24 mai 1882. Archives nationales, F/17/14486.



2 Edouard Bérard, Coupe et élévation de l'avant-projet de Bibliothèque universitaire, 25 septembre 1880. Archives nationales, F/17/14486.



3 Edouard Bérard, plan du rez-de-chaussée de l'université, 24 mai 1882. Archives nationales, F/17/14486.



4 Edouard Bérard, Plan du rez-de-chaussée de la Bibliothèque universitaire, 25 septembre 1880. Archives nationales, F/17/14486.



5 Edouard Bérard, Plan du 1er étage de la Bibliothèque universitaire, 25 septembre 1880. Archives nationales, F/17/14486.

En mars 1876, dans une lettre au ministre de l'enseignement supérieur, le recteur J. A. Lissajous (1822-1880) précise le projet de réunir les deux Bibliothèques et la création d'une salle de lecture. Au lieu d'utiliser l'ancien logement du doyen des sciences trop exigü, il préconise la construction d'un escalier permettant de relier verticalement les deux Bibliothèques et l'annexion d'une salle contigüe à la Bibliothèque de sciences pour la transformer en salle de lecture. Il réclame également des ressources nécessaires pour un poste de bibliothécaire et de surveillance de la bibliothèque, ainsi qu'un crédit spécial pour le chauffage et l'éclairage des lieux. En mai 1876, dans son rapport, l'architecte chargé de l'inspection des bâtiments affectés aux établissements d'enseignement supérieur préconise l'installation de la nouvelle Bibliothèque à la place de l'amphithéâtre de géologie et d'histoire naturelle. Ces derniers pourraient prendre place dans la salle d'examen du rez-de-chaussée, qui s'installerait, quant à elle, dans l'ancienne Bibliothèque de lettres. La bibliothèque académique ainsi créée, composée de deux grandes pièces en communication directe ayant une salle de lecture commune, disposerait d'une entrée particulière par le grand escalier.

En 1878, une instruction générale est rédigée pour les services des Bibliothèques universitaires. Elle traite des devoirs du bibliothécaire, des opérations de classement et des mesures d'ordre et de conservation. Un personnel spécifique est désormais créé pour ces services. Le 31 janvier 1879, un arrêté auprès du ministre de l'Instruction publique institue une Commission centrale des bibliothèques universitaires. Le 23 août, un règlement se met en place, suivi le 15 octobre 1880, d'une circulaire ministérielle. C'est dans ce contexte qu'en janvier 1879, A. Bardoux (1829-1897), ministre de l'Instruction publique, confirme au recteur J.-A. Lissajous (1822-1880) sa volonté de voir les Bibliothèques des deux facultés réunies. En mars 1881, le règlement de la Bibliothèque de Besançon indique que la salle de lecture est ouverte l'après-midi (13h-17h / 20h-22h), tous les jours sauf les dimanches et les jours fériés.

Le bibliothécaire « est à la disposition des professeurs » pour le prêt, le matin, de 9h30 à 11h.

Le projet d'Édouard Bérard, 1880

Élève d'E. Viollet-le-Duc, Édouard Bérard (1843-1912), architecte diocésain et architecte en chef de la ville de Besançon de 1878 à 1884, crée plusieurs dessins pour l'université. Le 16 juillet 1880,

il rédige un devis pour l'avant-projet de construction d'une bibliothèque de deux niveaux sur caves qu'il souhaite élever à l'emplacement des dépendances de l'académie, face au théâtre. Ses lieux, plans et élévation, signés le 25 septembre 1880, présente une façade rythmée, au rez-de-chaussée, par des arcades striées de refends ornées de mascarons et, à l'étage, par des pilastres corinthiens. Ils sont complétés, au centre, par une grande table gravée « Académie de Besançon », surmontée d'un fronton brisé complété d'un buste. Le grand escalier du XVIII^e siècle conduit au 1^{er} étage qui abrite la « grande salle de lecture servant de Bibliothèque » éclairée par deux fenêtres donnant sur la rue Saint-Vincent, ainsi que par six grands châssis vitrés ouverts dans le toit 1 à 5. Malgré l'approbation ministérielle et le vote d'une subvention municipale, ce projet est abandonné à la suite du refus de la municipalité, en septembre 1881, d'augmenter sa subvention d'un montant initial de 20 000 francs, qui s'avère insuffisant.

De la Bibliothèque académique à la Bibliothèque de l'université, 1876-1896 : une situation matérielle de plus en plus dégradée



1 Félix Prieur (1859-1927), en toge universitaire. Collection privée. Gérard Dhenin.



2 Diplôme de bibliothécaire de Félix Prieur (1859-1927). Collection privée. Gérard Dhenin.



3 Portrait d'Edmond Colsonet (1847-1925) extraite d'une photographie de groupe, prise vers 1887 à la ferme de Belin au Thout-Trosnay (département de la Marne). Collection privée.

De 1883 à 1896, chaque trimestre, le bibliothécaire Félix Prieur 1 et 2 rend compte au recteur de la situation matérielle de la Bibliothèque et indique l'évolution chiffrée de l'acquisition des ouvrages. Toujours en attente d'une construction neuve promise par la Ville de Besançon mais sans cesse reportée, il fait part de son inquiétude croissante quant à l'état déplorable des locaux où il lui est impossible de faire face à l'accroissement continu des collections. En 1888, la Bibliothèque de Besançon compte en effet 14 300 volumes, dont 10 100 de petit format.

En janvier 1889, ces locaux sont étroits, mal disposés, inconfortables, malsains, humides et trop encombrés. En février 1890, E. Colsonet, 3 à la fois doyen de la faculté des lettres et conseiller municipal, propose au Conseil municipal de transférer la « Bibliothèque des Facultés » au Palais Granvelle, dans les salles du premier étage, alors utilisées par l'École de musique. Cette proposition n'est pas retenue car la Ville doit pouvoir y loger de futurs dons et un legs de Jean Gigoux. De plus, le chauffage et l'éclairage de la Bibliothèque présenteraient un risque d'incendie pour les collections municipales du palais et ce lieu serait lui aussi, très vite à son tour, trop étroit. D'autres solutions sont étudiées : la possibilité d'aménager une partie des combles de l'Académie, mais pour un coût élevé ; ou encore de transférer le musée d'Histoire naturelle dans un bâtiment municipal, permettant ainsi une ouverture au public, mais le doyen

de la faculté des sciences s'oppose, à son tour, à cette dernière proposition. En janvier 1891, la Bibliothèque est tellement encombrée que Félix Prieur dit ne plus savoir où caser les envois, tel un don récent du ministère. Les volumes s'empilent sans classement. L'hiver rigoureux rend le service très difficile dans des locaux si éparpillés. Dans les salles du rez-de-chaussée donnant sur la cour, les lecteurs et le personnel de la Bibliothèque souffrent plus que jamais de l'humidité et de ses conséquences, malgré le feu entretenu la journée. En octobre, l'impossibilité de chauffer une partie des locaux a de graves conséquences sur la santé du personnel. En juillet 1893, la situation empire. Les livres s'empilent sur des tables ou par terre, l'encombrement rend le service très difficile et il est devenu impossible de débarrasser et de classer les ouvrages des récents échanges universitaires. En juillet 1894, la collection compte 17 658 volumes. Faute de place, la Bibliothèque est dans l'obligation de consentir à prêter aux laboratoires des collections entières. Partout où c'est possible, les rayons sont doublés. Félix Prieur explique qu'avec « la multiplicité et la dispersion des locaux, avec leur encombrement, leur imbrication dans des locaux destinés à d'autres services qui nous empruntent les nôtres sans cesse ». Il déplore « que la Bibliothèque ne rende pas le quart des services que l'on serait en droit de lui demander ». Les conditions de travail sont très pénibles et, les intérêts du public, pourtant si peu nombreux, ne sont que très incomplètement satisfaits.

En avril 1895, la collection compte 18 127 volumes, la Bibliothèque fonctionne presque exclusivement comme une Bibliothèque de prêt.

En janvier 1896, Félix Prieur s'émeut « il n'y a plus un pouce d'espace disponible le long des murs, dans les endroits les plus étranges tels que des dessous d'escalier, qui ne soit utilisé pour l'emplacement des rayons. Dans ces conditions, seuls deux mètres de rayon sont disponibles pour l'avenir, les tables sont couvertes, tout comme les appuis des fenêtres. [...] La prétendue salle de lecture, qui n'est à l'usage de la Bibliothèque que s'il n'y a ni examens ni conférence et dont elle ne profite par conséquent ni en juillet ni en novembre, ne sert guère qu'à la consultation du catalogue, dont les boîtes occupent à peu près la moitié de ses tables [...] Le service journalier de communication et de prêt est lent (à cause de la distribution des pièces), pénible (à cause du doublement des rayons, de la hauteur des armoires, du mauvais éclairage et du non chauffage de la plupart de ces pièces), dangereux (à cause du passage continu du chaud au froid et de la hauteur des échelles). Enfin, dans ce vieux bâtiment, les livres sont rongés par les bêtes et pourris par l'humidité ».

1880 - 1980 : un siècle de bibliothécaires universitaires remarquables



1
Félix Prieur (1859-1927),
collection particulière.



2
Georges Gazier (1875-1951), bibliothécaire
municipal (1903-1937)
et universitaire (1927-1937).
Archives municipales de Besançon,
979W48.



3
Maurice Piquard (1906-1983),
Archives municipales de Besançon,
979W48.



4
Jacques Mironneau (1921-2014),
Archives municipales de Besançon,
979W48.

Félix Prieur (1859-1927) 1

Pendant 45 ans, du 6 septembre 1880 au 1^{er} novembre 1925, Félix Prieur est le Bibliothécaire en chef de l'université de Besançon, ne disposant de l'aide que d'un seul agent. En 1879, après avoir interrompu ses études de médecine, il est reçu, à 20 ans, au certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire. Son ami le doyen Édouard Colsenet l'appelle « M. Prieur l'omniscient » car il est capable de renseigner immédiatement quiconque l'interroge sur les livres qu'il doit consulter, quelle que soit sa spécialité. Très intelligent, sa curiosité d'esprit est sans limite, il possède une vaste érudition. Il rédige de sa main plus de 15 000 fiches, et grâce à sa mémoire exceptionnelle, il sait où tout est rangé, catalogué. M. Prieur ne songe qu'à rendre service à tous : à ses collègues, aux étudiants laborieux, aux lycéens en peine, toujours à l'écoute des étudiants, et sans cesse chaleureusement à leur côté. Durant sa carrière, le nombre de volumes, qui était de 8 919 en 1865, passe à 20 790 en 1899, à plus de 30 000 en 1909, et à près de 50 000 volumes en 1925.

Georges Gazier (1875-1951) 2

Georges Gazier, archiviste paléographe à Besançon, est le conservateur de la Bibliothèque municipale de 1903 à 1937, puis de la Bibliothèque universitaire, de 1927 à 1937. Jeanne Daguillon, (1927-1930) archiviste paléographe, puis Melle Breton (1936) licenciée en histoire et bibliothécaire universitaire et enfin Jeanne Spaier (1895-1978), licenciée ès lettres et bibliothécaire universitaire, le secondent. G. Gazier donne plus de 180 communications aux sociétés savantes franc-comtoises. Blessé pendant la Première Guerre mondiale, il est fait Chevalier en 1915, puis Officier de la Légion d'honneur en 1931. Alors retraité, il retourne aider bénévolement ses collègues à la Bibliothèque au début de la Seconde Guerre mondiale.

Maurice Piquard (1906-1983) 3

En octobre 1937, Maurice Piquard, chartiste et auteur de plusieurs ouvrages sur la Franche-Comté, succède à Georges Gazier, parti en retraite. Mobilisé en 1939-1940, son adjointe Jeanne Spaier, assistée par deux étudiants, le remplace. À partir de janvier 1942, Georges de Loye (1914-2011), bibliothécaire-adjoint, complète l'équipe. Il est secondé par Mme Thomas et Melle Bertheaux pour la communication et le prêt des livres. À partir de 1947, M. Piquard mène avec l'architecte René Tournier le projet de transformation des magasins de livres : la collection compte alors 58 940 volumes (hors périodiques et thèses étrangères). En 1950, il rejoint la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, puis devient Conservateur en chef de la bibliothèque Mazarine.

Jacques Mironneau (1921-2014) 4

Diplômé de l'École des Chartes en 1948, il est le conservateur de la Bibliothèque universitaire de 1950 jusqu'en 1974, et de la Bibliothèque municipale de Besançon jusqu'en 1987. Il mène avec l'architecte René Tournier le projet de rénovation et de création de la nouvelle salle de lecture de la BU, inaugurée en janvier 1959.

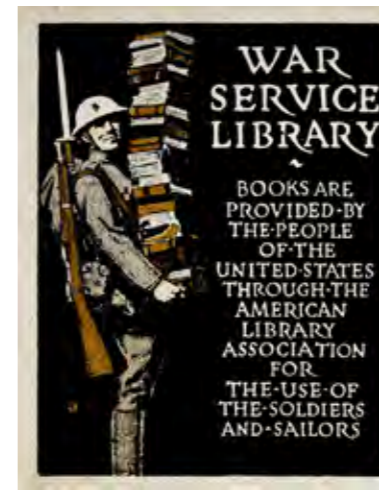
Denise Humbert (1917-1998)

De 1974 à 1979, la direction de la Bibliothèque universitaire est assurée par Denise Humbert, diplômée de l'École des Chartes en 1943, et spécialiste de l'histoire de l'architecture militaire médiévale.

Les donateurs et mécènes de la Bibliothèque universitaire



1
Ex libris de Jean Guiraud : Le Seigneur est ma lumière.
St Jean et Ste Marguerite pour lui et son épouse.
[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Ex_libris_de_Jean_Guiraud_\(1866-1953\).tif#/media/File:Ex_libris_de_Jean_Guiraud_\(1866-1953\).tif](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Ex_libris_de_Jean_Guiraud_(1866-1953).tif#/media/File:Ex_libris_de_Jean_Guiraud_(1866-1953).tif).



2
Ex libris du War service Library dans l'ouvrage de WM. L. Clark Jr., *Handbook of Criminal Law*, Saint Paul, West Publishing Co., 1915. Université de Franche-Comté, Bibliothèque Proudhon. Gérard Dhenin.



3
Ex libris de l'American Library Association dans l'ouvrage de WM. L. Clark Jr., *Handbook of criminal law*, Saint Paul, West Publishing Co., 1915. Université de Franche-Comté, Bibliothèque Proudhon. Gérard Dhenin.

Afin d'aider les étudiants, les enseignants-chercheurs et tous les curieux dans leur lecture et leurs recherches, les bibliothèques de l'université ont pu compter sur de généreux donateurs d'ouvrages, anciens ou modernes.

Ainsi, Gustave Eiffel (1832-1923), le roi de Thaïlande Rama V (1853-1910) ou le prince Albert 1^{er} de Monaco (1848-1922), sont des célébrités ayant adressé des livres à de nombreuses bibliothèques, en France, en Europe et dans le monde entier. D'autres sont devenus nos donateurs par patriotisme local ou par attachement pour Besançon et sa région. D'autres ont souhaité enrichir les collections en raison de leurs liens avec l'université et ses différentes facultés, comme les recteurs d'académie, les doyens, les professeurs, les bibliothécaires ou les étudiants. Des envois de publications, nombreux et réguliers sont effectués par de prestigieuses bibliothèques nationales, municipales et universitaires situées en - ou hors - Europe et d'institutions régionales, nationales et internationales.

En interne, certains personnels de l'université font eux-mêmes preuve d'altruisme. Parmi ceux des Bibliothèques, des dons sont effectués par Félix Prieur (1859-1927) et Georges Gazier (1875-1951), messieurs André et Courtecuisse, « anciens surnuméraires de la bibliothèque », et Guillaume, « garçon à la Bibliothèque

universitaire ». C'est également le cas de nombreux enseignants et doyens tels que H. Sainte-Claire Deville, professeur de chimie et premier doyen de la faculté des sciences (1844-1850), A. Vézian (1821-1903), professeur en géologie et minéralogie et doyen de la faculté des sciences (1878-1891), L. Pingaud, enseignant à la chaire d'histoire (1874-1911), E. Colsenet, professeur de philosophie et doyen (1888-1919), V. Z. Elliot, professeur en mathématiques pures et en calcul différentiel et intégral et doyen (1891-1894), L. Boutroux, titulaire de la chaire de chimie et doyen de la faculté des sciences (1894-1900), É. Droz, professeur de littérature, et H. Van Daele (1863-1943), professeur de littérature grecque, J. Guiraud, professeur d'histoire et de géographie de l'Antiquité et du Moyen Âge 1.

La Société d'émulation du Doubs accorde plusieurs dizaines de livres scientifiques (géologie et botanique) du XVIII^e et XIX^e siècles.

D'autres dons proviennent des États-Unis. La bibliothèque universitaire P.J. Proudhon à Besançon conserve 17 ouvrages de droit et d'économie, offerts en 1919 à « l'Université de Besançon » par le *War Service Library*. Créé par l'*American Library Association* en 1917, cet organisme fournit des services de bibliothèque aux soldats américains s'entraînant dans des camps et servant à l'étranger pendant la Première Guerre mondiale.

En 1919, ces volumes ayant achevé leur service auprès des forces expéditionnaires américaines sont alors déposés par l'association des bibliothèques américaine à l'université de Besançon, « afin qu'ils poursuivent la promotion de la cause de la civilisation» 2 et 3.

Andrew Carnegie (1835-1919), industriel écossais naturalisé américain, magnats de l'industrie de l'acier aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle est riche d'une fortune colossale. Philanthrope, il envoie près de 900 ouvrages à la bibliothèque de l'université de Besançon, qu'il a choisie avec celles des universités de Lyon, Marseille, Nancy, Toulouse, Strasbourg pour recevoir l'ensemble des publications de l'institut Carnegie. La Bibliothèque du Congrès américain offre quant à elle 29 ouvrages, dont une grande partie traite de questions de droit et droit international, de géopolitique dans les Balkans et de la Première Guerre mondiale. Le cercle des Ukrainiens a fait don d'un ouvrage de Romain Sembratovytch, *Le tsarisme et l'Ukraine*.

Ces nombreux gestes de bienveillance contribuent à enrichir les collections universitaires et marquent la reconnaissance de la valeur profonde de l'enseignement supérieur chez ces mécènes.



L'université de Besançon : contexte universitaire période 1896-1968



1
Façade de l'aile de l'université construite de 1896 à 1900 par Édouard Gribling, 32 rue Mégevand à Besançon. Actuel UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS). Gérard Dhenin.



2
Etudiants manifestant place du 8 septembre à Besançon, mai 1968. Bibliothèque municipale de Besançon, Photographie de l'Est Républicain (Bernard Faille), Ph 32963.6.

Le concept moderne des « universités » naît avec la loi de juillet 1896. Chaque faculté obtient la personnalité civile, la liberté de fixer les programmes d'enseignement, le droit d'élire son doyen et celui de recruter ses professeurs, mais les maîtres de conférences restent désignés par le ministère. Cette loi attribue le nom « d'université » aux « conseils généraux des facultés ». Première ébauche de coopération dans chaque académie, ces derniers sont composés de deux représentants de chaque institution. Ils examinent les budgets, coordonnent les programmes d'enseignement et administrent la Bibliothèque 1.

C'est le début d'une première autonomie budgétaire pour les établissements, désormais habilités à percevoir le produit des droits d'inscription, de laboratoire et de bibliothèque des étudiants et à recevoir des dons. Comme les universités peuvent créer des diplômes d'établissement, hors du système des grades d'État, l'université de Besançon ouvre ainsi un cours d'électricité industrielle, crée un diplôme d'ingénieur-horloger et un diplôme d'agriculture en 1901, puis, en 1902, un certificat d'études françaises, destiné aux étudiants étrangers.

Avec la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905, le rectorat s'installe, en 1907, dans l'ancien palais archiépiscopal, libérant des locaux pour l'enseignement

rue Mégevand. La faculté des sciences bénéficie, en 1898, d'une chaire de chimie industrielle et d'un cours de botanique agricole. En 1901, naît le laboratoire de chronométrie, qui devient, en 1927, l'Institut de chronométrie et micromécanique, dirigé par Jules Haag (1882-1953). En octobre 1920 une faculté libre de droit est créée à Besançon.

À la veille de la Première Guerre mondiale, les facultés bisontines accueillent 300 étudiants, avec une féminisation des effectifs et une hausse de étudiants étrangers. Lors du conflit, les effectifs baissent de 40 % mais remontent dès 1921. En 1934, sur 87 166 étudiants nationaux, Besançon n'en compte que 673 et reste la plus petite université. Avec la massification de l'enseignement secondaire liée au *baby-boom*, l'université passe de 800 étudiants en 1945-1946 à plus de 8 000 en 1968-1969.

De décembre 1934 et jusqu'en 1964, l'École de pharmacie est installée Promenade Granvelle (*actuel France Bleu Besançon*), avant de rejoindre l'École de médecine dans les locaux de l'ancien Arsenal militaire. L'École préparatoire se transforme en École nationale de médecine et de pharmacie en 1955, puis en faculté de médecine en 1967, pour devenir la faculté mixte de médecine et de pharmacie en 1968.

En mars 1964, l'université obtient un collège universitaire de droit et des sciences économiques, aboutissant à la création d'une faculté de droit de plein exercice en 1968.

Dès 1947 l'université connaît des chantiers continuels pour une extension nécessaire des locaux universitaires avec la rénovation de l'Institut de chimie, l'Institut de sciences naturelles place Leclerc (1955), puis celle du nouveau campus de La Bouloie (1964), le déménagement de l'École de médecine et de pharmacie et l'extension de la faculté des lettres, rue Mégevand et rue Chifflet.

L'université bisontine connaît une crise de croissance. Ses étudiants, de plus en plus nombreux, voient leurs conditions d'études se dégrader. L'agitation commence dès février 1968 dans la cité universitaire de La Bouloie, puis débouche sur l'occupation de la faculté des lettres à partir du 13 mai. Besançon est alors l'une des universités les plus radicales. Votée à la fin de l'année en réponse aux événements de mai, la loi Faure, première réforme d'ampleur depuis 1896, va profondément transformer les universités 2.

L'évolution bâimentaire : de la nouvelle aile de 1896 aux transformations de 1920-1930



2
Le nouveau bâtiment de l'université au début du XX^e siècle. Archives départementales du Doubs, 68J1. L. Besançon.



3
Alphonse Burcey, coupe pour l'aménagement de magasins dans le comble du 32 rue Mégevand, 24 novembre 1924. Archives municipales de Besançon, 4M3.



4
Alphonse Burcey, coupe pour l'aménagement de magasins dans le comble du 32 rue Mégevand, 24 novembre 1924. Archives municipales de Besançon, 4M3.

1
Edouard Gribling : élévation du nouveau bâtiment de la rue Mégevand, 9 avril 1896. Archives municipales de Besançon, 2f563.

3
Détail du fronton et des plaques gravées au sommet du nouveau bâtiment de la rue Mégevand. Gérard Dhenin.

En 1896, une partie du vaste bâtiment construit le long de la rue Mégevand est consacrée à la Bibliothèque 1 2 3. Il suscite maintes critiques : dès sa conception, pendant le chantier puis lors de sa réception.

En mars 1896, Émile Combes (1835-1921), ministre de l'Instruction publique indique au recteur que « l'aménagement du dépôt de livres de la Bibliothèque universitaire n'est pas conçu de façon à répondre aux besoins de l'avenir. Ce dépôt ne tardera pas à être insuffisant ; il y aura lieu d'augmenter le nombre des rayonnages transversaux, en en diminuant l'écartement ».

Le bibliothécaire Félix Prieur, dans sa demande de subventions au recteur pour les frais d'installation, apporte des précisions sur la chronologie de l'installation de la nouvelle Bibliothèque. Commencée en mai 1898, celle-ci s'est poursuivie jusqu'à la fin janvier 1899. Les salles de lecture sont ouvertes au public en décembre 1898. Le cabinet du bibliothécaire n'est prêt qu'en février 1899. Il faut ensuite organiser les rayonnages des magasins et des salles de lecture, à partir de ceux de l'ancienne Bibliothèque, installer des tables, des chaises, des porte-manteaux, un lavabo...

En 1909, la collection compte environ 30 000 volumes sans compter ceux de l'École de médecine. La Bibliothèque reçoit une moyenne de 57 lecteurs par jours et 212 emprunteurs.

En 1923, Félix Prieur alerte sur « l'extrême incommodité et l'étrénesse de l'installation de notre bibliothèque dont l'encombrement s'augmente de plus en plus. Les plafonds surchargés menacent de s'effondrer, les thèses de Médecine et de Droit gisent en tas sur le parquet sans qu'il soit possible de les caser ailleurs. [Le] dépôt, qui s'accroît rapidement tant par les libéralités que par les acquisitions, ne trouvera bientôt plus de place dans les locaux affectés à cet usage ». En conséquence, en 1924-1925, un projet et un devis sont commandés à Alphonse Burcey (né en 1866), architecte municipal 4.

Le projet consiste à installer des rayonnages dans les locaux de l'ancien laboratoire de géologie et à aménager 2 km de rayonnages dans deux greniers neufs situés dans le comble du grand bâtiment de 1896. La réception des travaux a lieu le 20 mai 1927 et le déménagement se déroule jusqu'à la fin de l'année 1928. La collection compte alors 49 374 volumes.

Pendant l'hiver 1929, dans la salle de lecture, un « calorifère chauffé au charbon » vient remplacer l'ancien poêle en faïence car, depuis de longues années, les lecteurs se plaignent de la température glaciale qui y règne en hiver. Le public réclame toujours le remplacement d'un éclairage au gaz insuffisant par l'éclairage électrique. Celui fait défaut également dans les magasins « où la recherche est impraticable en soirée, dès l'hiver ».

Au cours de l'année 1929-1930, la Bibliothèque reçoit, au titre des réparations de guerre, 550 volumes allemands, d'une valeur approximative de 75 000 francs ainsi que « divers ouvrages scientifiques et littéraires d'un intérêt primordial, réclamés par les professeurs », complétés, en 1930-1931 par un second envoi d'une valeur de 25 000 francs.

Professeurs et étudiants se plaignent de l'état de délabrement dans lequel se trouvent les deux salles de lecture : plafonds éventrés laissant apparaître les lattes des planchers supérieurs, murs noircis par la fumée, peintures défraîchies, papiers de tapisserie tombant en lambeaux, éclairage au gaz défectueux. Ces salles n'ont pas été restaurées depuis la construction de 1896. Dans son rapport, G. Gazier indique que « les étrangers font des comparaisons pénibles pour notre amour-propre national avec les cabinets de lecture de leurs universités, non seulement confortablement, mais luxueusement aménagés ». Chaque été, depuis le début du XX^e siècle, 120 à 260 étudiants étrangers utilisent les installations de la Bibliothèque pendant les vacances. Des travaux de restauration des salles et d'installation de l'électricité et de poêles à feu continu sont réalisés en 1933. La collection compte désormais 58 940 volumes, sans compter les périodiques et les thèses étrangères 5.

L'entrée dans les collections d'une partie des Bibliothèques ecclésiastiques



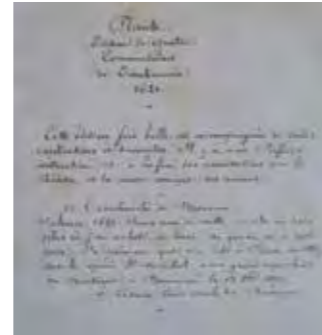
1 « Souvenir de l'inventaire de la cathédrale Saint-Jean, 5 février 1906 », Bibliothèque municipale de Besançon, CP-B-P46-0029.



3 Couverture du recueil de partitions manuscrites du prince de Léon, BU Lettres BU de Besançon, cote 14540.



5 Cardinal Césaire Mathieu (1796-1875), archevêque de Besançon de 1834 à 1875, Bibliothèque municipale de Besançon, EST.FC.3056.



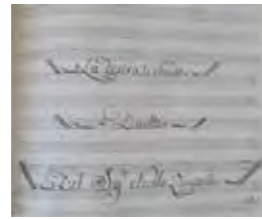
6 Descriptif d'un ouvrage de la bibliothèque de Mgr Mathieu conservé à la BU Lettres de Besançon.



7 Ex libris de l'abbé Charles Augustin Vernerey (1811-1885) sur un ouvrage de la BU Proudhon de Besançon.



4 Nicola Zingarelli (1752-1837), *La destra ti chiedo, duetto*, BU Lettres de Besançon, cote 14540.



2 Cardinal Louis-François de Rohan-Chabot (1788-1833), archevêque de Besançon de 1829 à 1833, Bibliothèque municipale de Besançon, lithographie d'E.C. Pointurier, 1840, EST.FC.3072.



8 Cachet de la Bibliothèque du Grand séminaire de Besançon sur un ouvrage de la BU Proudhon de Besançon.

En 1908, à la suite de la Loi portant sur la Séparation des Églises et de l'État de 1905, la Bibliothèque universitaire se voit attribuer environ 6 000 volumes provenant des bibliothèques ecclésiastiques, parmi lesquels se distinguent notamment, les recueils de partitions de Mgr Louis-François de Rohan-Chabot (1788-1833), de nombreux livres de Mgr Césaire Mathieu (1796-1875), collectionneur et bibliophile averti, ainsi que certains de ceux ayant appartenu à l'abbé Charles Augustin Vernerey (1811-1885) 1. La seconde partie des ouvrages saisis rejoint les collections de la Bibliothèque municipale de Besançon.

Le transfert de ces volumes est effectif en 1909 et ces derniers sont placés, « en attendant qu'on puisse les classer », dans une salle « qui communique avec [les] magasins et qui était autrefois occupée par le laboratoire de Zoologie ».

En 1912, le bibliothécaire Félix Prieur indique que « le travail de classement et de rangement [du] fonds n'est pas terminé » mais qu'il a « été poussé très activement, dès la rentrée d'octobre 1911, grâce d'une part à la clémence exceptionnelle de l'hiver qui [a permis] de longs séjours dans les salles ordinairement très froides et qu'on ne peut chauffer [et] grâce, d'autre part, à un crédit extraordinaire

de 600 Fr ». Le docteur Prieur avait alors l'espoir que cette subvention modeste serait renouvelée mais cela ne lui a pas été accordé, malgré l'appui du recteur et de l'inspecteur général des bibliothèques. Dans son rapport annuel, le bibliothécaire signale que cette absence de nouvelle subvention va provoquer un « ralentissement inévitable » dans ce travail de classement et de rangement et ce « d'autant que l'automne est [cette année-là] plutôt hivernal ». Il conclue sa note en disant que « tant que tous ces vieux livres ne seront pas classés et les doubles mis à part, nous ne saurons pas au juste à quel point ils nous ont enrichis ». Une nouvelle subvention est finalement accordée par le ministre pour l'année universitaire suivante et le travail est, semble-t-il, achevé en 1913.

Quelques pièces remarquables de ce fonds :

Avant de devenir cardinal et archevêque de Besançon entre 1829 et 1833, Louis-François de Rohan-Chabot (1788-1833) est un membre éminent de la cour de Napoléon Ier puis de celle de Louis XVIII et de Charles X. Prince de Léon en Bretagne et 8^e duc de Rohan, il est marié, de 1808 à 1815, mais son épouse décède dans des circonstances dramatiques 2. Les trois volumes de recueils de musique de salon de la BU lettres à Besançon, un de partitions manuscrites, *Duos, trios, quatuors et nocturnes italiens* 3 et 4

et deux de partitions imprimées, *Airs, romances et nocturnes français* témoignent de cette première partie de son destin atypique. Le cardinal Césaire Mathieu (1796-1875) est archevêque de Besançon de 1834 à 1875. 5 Bibliophile, il constitue une belle bibliothèque dans le palais archiépiscopal de Besançon (actuel Rectorat d'Académie). La spécificité de ces ouvrages allant du XVI^e au XIX^e siècle réside dans la présence, au début des ouvrages, de deux mentions manuscrites expliquant l'intérêt de l'ouvrage, son lieu, sa date et son prix d'achat. Ces mentions sont souvent, pour l'une, de sa main, et pour la seconde, de celle d'un secrétaire 6. L'abbé Charles Augustin Vernerey (1811-1885), chanoine de Besançon, est sous bibliothécaire en 1873, puis bibliothécaire du Chapitre de Besançon de 1882 à 1885. Collectionneur de livres, il lègue sa bibliothèque à l'Archevêché de Besançon. Son ex libris gravé est collé sur les contreplats intérieurs des ouvrages allant du XVII^e au XIX^e siècle 7.

Les ouvrages provenant du Grand séminaire de Besançon présentent, sur leurs pages de titre, le cachet de l'institution 8.

Le courage de Jeanne Spaier (1895-1978), bibliothécaire pendant la Seconde Guerre mondiale



1 Carte d'identité de Jeanne Spaier en 1943, portant la mention « JUIF », collection privée.



2 Photographie de Jeanne Spaier, collection privée.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, l'université de Besançon est située dans la « zone interdite », soumise à des restrictions de circulations par les Allemands qui l'occupent, du 16 juin 1940 jusqu'à la libération de la ville, le 8 septembre 1944. À la Bibliothèque universitaire de Besançon, se joue, pendant ces années sombres, le destin de Jeanne Spaier, une bibliothécaire courageuse. Née Jeanne Thérèse Waltz à Gray, en 1895, elle épouse Albert Spaier, né en Roumanie en 1883. Étudiant à la Sorbonne, combattant volontaire pour la France pendant la Première Guerre mondiale, il est naturalisé peu après le conflit. Maître de conférences de philosophie à l'université de Caen, Albert Spaier contribue à la fondation des *Recherches philosophiques*, en éditant sa section de philosophie des sciences jusqu'à sa mort prématurée en 1934. Veuve, Jeanne qui a obtenu son diplôme de bibliothécaire en 1934, trouve son premier poste de bibliothécaire universitaire en mai 1936 à Besançon, où elle seconde le conservateur Maurice Piquard. Dès son arrivée, son « plus grand zèle et son activité éclairée » sont remarqués. Pendant l'année universitaire 1939-1940, elle a la lourde tâche de diriger la Bibliothèque, secondée uniquement par quelques étudiants. Voici quelques extraits de son rapport : *La bibliothèque a souffert, dès le début de la guerre, du départ de son chef mobilisé. M. Piquard n'a pas pu encore rejoindre son poste à Besançon. Nous avons eu d'autres difficultés, telle que la pénurie de charbon, pendant un hiver très froid. Malgré tout, la bibliothèque a fonctionné à peu près normalement jusqu'au mois de juin, quoique des alertes fréquentes aient interrompu les séances de lecture.*

Les 15 et 16 juin [1940, entrée des Allemands à Besançon], un grand nombre de nos lecteurs sont partis sans avoir le temps de rapporter les livres empruntés, certains ouvrages font encore défaut, maintenant. Puis, ce fut l'occupation, les livres et périodiques cessèrent d'arriver. La bibliothèque resta fermée une quinzaine de jours. Mais, dès le mois de juillet, nous avons repris le service complet, sans interruption, jusqu'à la rentrée, rendant ainsi service aux professeurs et aux étudiants restants, ainsi qu'à de jeunes médecins prisonniers à l'hôpital Saint-Jacques.

En mars 1941, un arrêté nomme Georges de Loye bibliothécaire adjoint, « en remplacement de Mme Spaier, suspendue de ses fonctions par application de l'article 7 de la loi du 3 octobre 1940 », l'infâme décret-loi antisémite du régime de Vichy qui exclut les Juifs d'un certain nombre de professions et constitue le premier acte de leur spoliation et de leur anéantissement. À l'automne 1940, Jeanne rejoint Lyon pour les études de ses enfants, André (19 ans) et Anne-Hélène (16 ans). En son absence, à Besançon, en novembre 1940, à la demande du *Feldkommandant*, les ouvrages de la Bibliothèque universitaire figurant sur la « liste Otto » sont placés sous scellés. Publié le 28 septembre 1940, ce document de 12 pages, intitulé « Ouvrages retirés de la vente par les éditeurs ou interdits par les autorités allemandes » recense les 1060 livres interdits pendant l'occupation allemande de la France. Parmi ces livres figurent *Mein Kampf*, et des essais critiquant l'Allemagne ou le racisme ainsi que des textes d'auteurs juifs, communistes ou opposants au nazisme, dont Heinrich Heine,

Thomas Mann, Stefan Zweig, Max Jacob, Joseph Kessel, Sigmund Freud, Carl Gustav Jung, Léon Blum, Karl Marx, Léon Trotski et Louis Aragon.

Tout en accomplissant avec courage et opiniâtreté de difficiles démarches pour être réintégré dans son statut et son poste de bibliothécaire, Jeanne trouve, en attendant, un travail de libraire rue Victor Hugo. Le 14 avril 1942, Xavier Vallat, commissaire général aux questions juives, relève « M^{me} Spaier des interdictions édictées par l'article 3 de la loi du 2 juin 1941 » et la maintient « dans ses fonctions de bibliothécaire d'université ». Cette décision s'appuie sur l'histoire des ascendants de Jeanne (son grand-père était chevalier de la Légion d'honneur), ainsi que sur la bravoure et la carrière universitaire de son mari, blessé et cité à deux reprises pendant la Première Guerre mondiale, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire. J. Spaier est informée de cette décision le 5 juin 1942 par un courrier du directeur de l'enseignement supérieur, qui lui indique que « le poste [qu'elle occupait] précédemment à la Bibliothèque universitaire de Besançon ayant été pourvu, [elle sera] ultérieurement avisée de [sa] nouvelle affectation ». Le 1^{er} octobre 1942, elle retrouve un poste de bibliothécaire à l'université de Lyon et le garde jusqu'en janvier 1955, date de sa prise de poste à la Bibliothèque universitaire de Paris où elle travaille de février 1955 jusqu'à son départ en retraite, en septembre 1960, après une carrière méritante et exemplaire.



La modernisation de la Bibliothèque universitaire par l'architecte René Tournier 1947-1959



1 Site universitaire de la rue Mégevand à Besançon, travaux de transformations du toit pour l'installation des magasins de livres. Archives départementales du Doubs, fonds René Tournier 120J37. Emmanuel Laurent.



2 Le nouveau magasin de livres en 1958. Archives départementales du Doubs, fonds René Tournier 120J37. Emmanuel Laurent.



3 La salle de manutentions en 1958. Archives départementales du Doubs, fonds René Tournier 120J37. Emmanuel Laurent.



4 Le bureau de prêt en 1958. Archives départementales du Doubs, fonds René Tournier 120J37. Emmanuel Laurent.



5 Le vestibule de la Bibliothèque universitaire avec les meubles à tiroirs des fiches de catalogue en 1958. Archives départementales du Doubs, fonds René Tournier 120J37. Emmanuel Laurent.



6 La salle de lecture de la Bibliothèque universitaire en 1958. Archives départementales du Doubs, fonds René Tournier 120J37. Emmanuel Laurent.

Créateur de la magnifique cité universitaire Canot de Besançon, inaugurée en 1933, René Tournier (1899-1977) est devenu architecte de l'université en 1944, transformant et construisant de nombreux éléments de son patrimoine bisontin. Il est, tout d'abord, régulièrement sollicité pour des aménagements du site universitaire de la rue Mégevand. De 1947 à 1959, il se consacre à la modernisation de la Bibliothèque de l'université.

Au sortir de la guerre, la situation de la Bibliothèque est difficile : la salle de lecture ne compte que 40 places, le magasin est comble et ne peut accueillir les nouvelles acquisitions, les deux minuscules bureaux interdisent l'accueil de personnels supplémentaires, les installations sont vétustes. Tout cela incite Maurice Piquard, bibliothécaire en chef ainsi que son successeur, Jacques Mironneau, avec l'aide de leurs équipes, à envisager une extension et une modernisation des locaux. Des crédits sont octroyés en 1949 et R. Tournier commence par transformer les combles de la grande aile du XVIII^e siècle qui longe le jardin, afin d'y intégrer 6,5 km de rayonnage sur deux étages.

En 1947-1948, afin de combler en partie les lacunes liées à la guerre, la Bibliothèque procède à l'acquisition de 2 716 ouvrages (dont certains en plusieurs exemplaires) indispensables aux étudiants. 249 dons sont enregistrés.

En 1957, alors la faculté des lettres requiert de la place pour son extension, René Tournier reçoit commande

de surélever l'aile centrale du bâtiment afin d'y transférer l'ancien magasin de la bibliothèque. L'architecte choisit de donner une structure en béton armé pour équiper ce nouvel espace, qui comprend 7,5 km de nouveaux rayons métalliques disposés sur deux étages 1. Ces travaux permettent d'ignifuger le magasin, et augmente considérablement sa capacité. Des bureaux et une salle de manutention, faisant jusqu'alors défaut, prennent place. Les rayonnages sont mobiles et les tablettes sont abattantes dans les allées centrales. Dans les salles latérales, des lampes à ailerons assurent l'éclairage des rayons sans éblouir les yeux des magasiniers. Les sols en pierre de comblanchien assurent une bonne réflexion de la lumière et se prêtent à un entretien facile 2 et 3.

Le déménagement, de 1952 à 1955, de l'Institut des sciences naturelles vers la place Leclerc, permet d'y installer à sa place, de 1956 à 1958, un bureau de prêt, une salle des catalogues, de vastes salles de lecture et de bureaux, qui sont inaugurés le 29 janvier 1959.

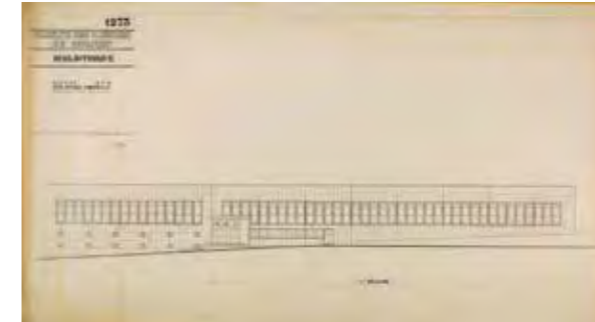
Une paroi vitrée surmonte le bureau de prêt, la remise des livres ou des bulletins de prêts s'effectue à travers des guichets 4. Des parois de verre facilitent la surveillance avec un personnel restreint 5.

Dans toutes les salles, le sol est recouvert d'un tapis de caoutchouc qui assure une réelle insonorisation. Le mobilier, étudié avec beaucoup de soin, est réalisé par l'entreprise Borgeaud.

Certains meubles sont créés sur mesure, comme le bureau de prêt ou encore les présentoirs à périodiques, à panneaux mobiles, qui permettent aux lecteurs de trouver, derrière chaque revue exposée, les numéros antérieurs de l'année en cours. Une table spéciale, particulièrement longue et profonde, a été prévue pour la consultation des cartes et des atlas.

Tous les meubles sont en chêne clair verni, leurs socles sont recouverts de linoléum noir « d'un heureux effet et d'un entretien facile ». 6 À l'issue de ces travaux de modernisation l'activité de la Bibliothèque triple dans certains domaines et quintuple dans d'autres. Elle comprend alors environ 200 000 volumes scientifiques, littéraires et juridiques, reçoit toutes les thèses de lettres, de sciences, de droit (depuis 1921), et celles de nombreuses universités étrangères. Elle est abonnée à plus de 600 revues et s'accroît régulièrement par des achats de livres nouveaux dans chaque discipline.

De la Bibliothèque scientifique de La Bouloie à la BU Sciences Sport Claude Oytana 1967-2023



1 Plan de la bibliothèque scientifique du Campus de la Bouloie, façade Sud, entrée principale par René Tournier, 1963. Archives départementales du Doubs, 120J41-01.



2 La BU sciences, tout juste construite, en septembre 1966. Bibliothèque municipale de Besançon. B-Faille -Ph28140.



3 Salle de bibliographie de la bibliothèque scientifique, 1966-1967. BU Sciences, université de Franche-Comté.



4 Salle de lecture de la bibliothèque scientifique, 1966-1967. BU Sciences, université de Franche-Comté.



5 Banque de prêt de la bibliothèque scientifique, 1966-1967. BU Sciences, université de Franche-Comté.



6 Banque de prêt et salle de lecture de la BU Sciences, 2017. BU Sciences, université de Franche-Comté.

La décennie de 1960 marque le développement spectaculaire de l'université, notamment en raison de l'essor démographique des Trente Glorieuses, d'un accès plus large à l'enseignement secondaire puis supérieur et d'une spécialisation disciplinaire plus marquée et diversifiée.

Le début des années 1960 est également une période de changement dans les Bibliothèques universitaires. Des instructions, établies en novembre 1959 et 1960, préconisent l'adoption des fiches multigraphiées et de la Classification décimale universelle (CDU) pour le classement systématique des ouvrages. En juillet 1961, *des Instructions pour la création des nouvelles sections de Bibliothèques scientifiques universitaires* sont publiées, et étendues aux sections « droit » et « lettres » en 1962. Ces directives mettent un terme à l'unique Bibliothèque, jusqu'alors centralisée de Mégevand à Besançon et organisent des bibliothèques de « section » désormais spécialisées sur une ou deux disciplines.

Cette réforme a pour objectif de mettre le plus grand nombre possible d'ouvrages et de périodiques en libre accès auprès des professeurs, des chercheurs et des étudiants avancés et de leur faciliter l'utilisation des bibliothèques.

Les étudiants bénéficient d'un accroissement très important du nombre de places de travail ainsi que du développement du prêt à domicile.

De 1963 à 1976, un plan d'aménagement du nouveau campus à La Bouloie à Besançon est confié à Georges Jouven (1911-1986), architecte du ministère de l'Éducation, et architecte en chef de Monuments historiques du Doubs. Il est assisté des architectes Paul Phelouzat (1931-2005) et René Tournier (1899-1977). Sur le versant sud de la colline viennent s'implanter les unités d'enseignement, disposées autour d'un vaste espace libre, exposé au Sud et jouissant d'une vue privilégiée sur la nouvelle ville et la campagne. Cet ensemble comprend les bâtiments de propédeutique et de métrologie ainsi que la bibliothèque scientifique, dessinée par René Tournier au printemps 1963, et inaugurée en 1967 1 et 2.

Le fonctionnement de la BU Sciences est alors très différent de ce qu'il est aujourd'hui. La première salle ou « salle de bibliographie » est remplie de casiers en bois 3 contenant les fichiers du catalogue de la Bibliothèque. La salle de lecture 4 propose une multitude de tables et chaises (350 places à l'époque pour un public infiniment plus restreint). Les seuls livres accessibles directement par les étudiants ne sont que les dictionnaires et



7 Bibliothèque et espace de lecture de la BU Sciences, 2017. BU Sciences, université de Franche-Comté.

certains ouvrages de références. Lire ou emprunter un livre nécessite d'utiliser les fichiers auteurs, sujet, titres, de remplir une fiche, puis nécessite de patienter à la banque de prêt 5 pour obtenir les ouvrages commandés.

Dans les années 1980-1990, dans l'attente d'une nouvelle BU, une mezzanine, construite dans la salle de bibliographie, intègre les fonds de droit. Elle accueille ensuite, au début des années 2000, le fonds documentaire sport, ainsi que les étudiants et les enseignants de STAPS. 6 et 7 En 2015, elle prend le nom de BU Sciences Sport Claude Oytana.



L'université de Franche-Comté : contexte universitaire 1968 - 2023



1

Etudiantes en cours de mathématiques modernes à la Bouloie, 1975. Bibliothèque municipale de Besançon. Bernard Faille-Ph 55265.



2

Cours magistral de droit, amphithéâtre Courbet de l'UFR SJEPG, Campus de la Bouloie à Besançon, 2016. Ludovic Godard.



3

Etudiants sur le campus de la Bouloie, 2016. Ludovic Godard.



4

Manifestations en mai 1968. Jean-Pierre Guinard.



5

Assises de la vie étudiante devant la BU Proudhon, 3 avril 2018. BU Proudhon, université de Franche-Comté.



6

Projet participatif avec des étudiants à la BU Proudhon, 3 avril 2018. BU Proudhon, université de Franche-Comté.

L'année 1968 est l'aboutissement d'une effervescence inédite qui agite la communauté universitaire. Les effectifs dans l'enseignement supérieur explosent et les places manquent. Cela est dû, tout d'abord, à la conjoncture démographique, les effectifs ont doublé en dix ans. Entre la rentrée 1980 et la rentrée 1995, le nombre d'étudiants dans les universités françaises augmente de près de 60%, passant d'environ 850 000 à environ 1,5 million. Les cours se féminisent **1**.

Cette évolution s'amplifie également à l'université de Franche-Comté : 2 185 étudiants en 1968, 21 668 étudiants en 1997/98, 23 131 en 2015/2016 **2** et **3**, et aujourd'hui 24 219 étudiants en 2022/23. Cette arrivée massive est aussi un corollaire de la démocratisation des études dans l'enseignement supérieur.

La modernisation des structures productives du pays et les contraintes de la société industrielle imposent un niveau de formation plus poussé. La création des IUT, à la rentrée universitaire de l'automne 1967, marque le développement de l'enseignement supérieur technique en France.

Cette croissance exprime fait naître toute une série de tensions : problèmes de locaux, moyens financiers et humains. L'énorme malaise s'amplifie et explose en mai 1968 **4**, ouvrant une ère nouvelle.

Le gouvernement doit apporter une réponse à cet afflux exponentiel vers l'université, aux structures et moyens qui y sont liés. La loi Faure du 12 novembre, votée en réponse à ces revendications, refonde profondément le fonctionnement

de l'enseignement supérieur et change la donne. Désormais les différentes facultés, rassemblées sous un Président élu, formeront une seule et même université. C'est ainsi que les présidents suivants vont se succéder : Jean Thiébaud (1971-1975) / Pierre Lévêque (1975-1980) / Jacques Robert (1980-1986) / Jean-François Robert (1986-1991) / Michel Woronoff (1991-1996) / Claude Oytana (1996-2001) / François Bévalot (2001-2006) / Claude Conde (2006-2012) / Jacques Bahi (2012-2020) et Macha Woronoff (depuis 2020).

L'enseignement supérieur fait face à d'incessantes réformes concernant la structuration de l'université, de ses formations et de sa recherche : loi Devaquet (1986), intégration des écoles normales (IUFM, 1991), Licence, master, doctorat (LMD, 2002), loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU, 2007), regroupements d'universités en COMUE (l'université est membre fondateur d'UBFC en 2015), loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE, 2018), loi de programmation de la recherche (LPR, 2020), Bachelor universitaire de technologie (BUT, 2019), réformes en santé, Parcours Sup ...

À l'université de Franche-Comté, les UFR sont confrontées à une insuffisance criante de locaux.

En 1982, avec les lois de décentralisation, le développement économique et l'aménagement du territoire sont des compétences partagées entre l'État et les Régions. Cette concertation, sur les projets à mettre en œuvre, prend la

forme de Contrat de Plan État-Région (CPER) où le soutien à la recherche universitaire dans les secteurs jugés d'avenir ou le développement des filières technologiques sont privilégiés. Différents plans se succèdent : Université 2000 (mai 1990), Université du 3^e millénaire (U3M, 1992), Plans de relance économique (2008/2009-2020), complétés par des fonds européens et des financements des collectivités régionales. Ils privilégient l'accroissement des capacités d'accueil des étudiants sur l'ensemble du territoire.

De nouveaux sites universitaires émergent en Franche-Comté : Belfort (1990), Montbéliard (1991), Vesoul (2000), Lons-Saunier (2002) et Dole (2023) offrant de nouvelles salles de cours et amphithéâtres, maisons des étudiants, restaurants universitaires... Ces extensions de locaux bénéficient aussi aux bibliothèques universitaires.

C'est ainsi que se construisent la bibliothèque de Campus de Montbéliard (1993), la BU Proudhon (1997), la BU Lucien Febvre (1999), la BU éducation à Lons-le-Saunier (2001), la BU Santé (2003), le Learning Centre Claude Oytana (2024) et, à venir, la BUBA ou Grande Bibliothèque (2027), pour répondre aux besoins de formation et recherche des étudiants, des enseignants et des chercheurs **5** et **6**.

La création du Service commun de documentation et la mise en réseau des bibliothèques



1

Vue extérieure de la BU Éducation à Lons-le-Saunier, conçue par les architectes Gilles Reichardt et Gilles Ferreux. 2012. Georges Pannetton.



2

Façade vitrée extérieure de la BU Éducation à Lons-le-Saunier. 2012. Dominique Billot.



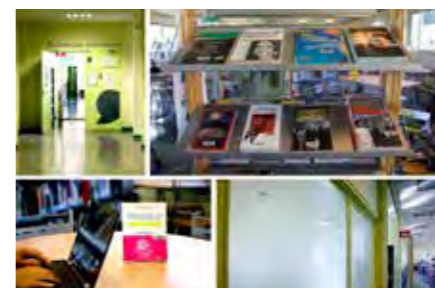
3

Salle de lecture et de prêt à la BU Éducation à Lons-le-Saunier. 2013. Maryse Graner.



4

Exposition à la BU Éducation à Lons-le-Saunier, Université de Franche-Comté. 2012. Georges Pannetton.



5

BU de l'IUT de Besançon-Vesoul. Laurent Fassenet.

LES 3 SITES DES BU ÉDUCATION EN CHIFFRES (2023) :

- Bâtiment :**
- 918 m²
- 209 places assises
- Activité :**
- 124h d'ouverture hebdomadaire
- 11 700 prêts à domicile
- 25 postes informatiques publics
- 133h de formation
- 59 224 entrées
- Collections :**
- 61 579 ouvrages en libre accès
- 135 abonnements en cours
- 4 000 ouvrages anciens
- Publics :** 1106 étudiants (INSPE +IUT)
- Équipe :** 9 personnes et 1 moniteur
- Budget :** 40 000 € annuels

La naissance du SCD : structuration et réseau

La loi Faure de novembre 1968 refonde profondément le fonctionnement de l'enseignement supérieur. Les facultés, désormais rassemblées avec un seul président élu par la communauté, prennent le nom d'université et le statut d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Les différents services universitaires, auparavant entités autonomes liées à leur composante, se fédèrent en réseau afin d'harmoniser leur politique au sein d'un même établissement.

Les BU se structurent en Service commun de la documentation (SCD), et sont chargées de la politique documentaire de l'université par les décrets de 1984 et 1985. À l'université de Franche-Comté, 10 bibliothèques forment ce réseau sur l'ensemble des sites universitaires :

- à Besançon : la BU Lettres et sciences humaines (UFR SLHS), le Learning Centre Claude Oytana (UFR ST et UFR STAPS), la BU P.J. Proudhon (UFR SJEPG), la BU Santé (UFR Santé), la BU Éducation Besançon (INSPE) et la BU de l'IUT Besançon-Vesoul
- à Belfort : la BU Lucien Febvre (UFR STGI, IUT Nord Franche-Comté, INSPÉ)
- à Montbéliard : la Bibliothèque de Campus de Montbéliard (UFR STGI, IUT Nord Franche-Comté, UTBM, IFSI)
- à Lons-Le-Saunier : la BU Éducation Lons (INSPE)
- à Vesoul : la BU Vesoul (INSPE, IUT Besançon-Vesoul).

Le SCD développe l'informatisation, la mise en accès libre d'une grande part des documents et le prêt interbibliothèques. De nouveaux bâtiments sont conçus pour accueillir ces bibliothèques universitaires.

Les BU Éducation de l'uFC

En 1887, le catalogue des bibliothèques des Écoles normales, établi par Jules Ferry, propose les ouvrages de référence que chaque École normale doit mettre

à disposition des futurs instituteurs et institutrices. Les documents acquis par les Écoles normales sont conservés pendant des décennies sans souci ni de continuité ni de cohérence des collections. Lorsque les espaces des bibliothèques sont insuffisants, les ouvrages s'accumulent dans des caves, les salles de cours, les greniers, les couloirs, les locaux désaffectés, sans organisation ni protection. Ces Écoles normales subissent de nombreuses réformes. En 1991, elles deviennent Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

En Franche-Comté, leurs bibliothèques, dénommées « centres de ressources documentaires » puis « médiathèques », sont pour trois d'entre elles, mutualisées, en 1995, avec celles des Centres départementaux de documentation pédagogique (CDDP). Leur politique d'acquisition est centrée sur la culture professionnelle des futurs enseignants et la préparation aux concours de l'enseignement.

En 2001, la nouvelle médiathèque de Lons-Le-Saunier, qui mutualise le centre de ressources documentaires avec le CDDP du Jura, est inaugurée. Elle est l'œuvre des architectes Gilles Reichardt et Gilles Ferreux de Lons-le-Saunier **1** à **3**.

En janvier 2008, les IUFM sont intégrés, sous forme d'instituts internes, à l'université. Le siège se situe à Besançon, au Fort Griffon, complété par le site de Montjoux. Trois autres centres sont répartis en Franche-Comté : à Vesoul, à Lons-Le-Saunier et à Belfort. Ils prennent le nom d'Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) en 2013. Cette même année, les collections de la médiathèque de Belfort sont transférées à la BU Lucien Febvre.

En 2014, les deux centres de formation de Besançon se regroupent sur le site de Montjoux. Le centre de formation de Vesoul rejoint le pôle universitaire. Leurs médiathèques respectives deviennent

des BU Éducation et leurs collections intègrent le catalogue général du SCD. En 2019, les ESPE deviennent INSPÉ (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation). En 2022, la médiathèque de Lons-Le-Saunier, nommée BU Éducation/Canopé Jura depuis 2016, prend l'appellation BU Éducation Lons, se séparant de l'atelier Canopé 39.

Les bibliothèques universitaires Éducation sont riches d'un important fonds patrimonial. Conservé à Besançon, il constitue l'héritage des Écoles normales d'instituteurs dont elles sont issues et un matériau important pour la recherche en histoire de l'éducation.

La Bibliothèque de l'IUT de Besançon-Vesoul

En 2015, l'intégration effective des bibliothèques de l'IUT Besançon Vesoul se réalise, s'appuyant sur une convention de gestion mutualisée des bibliothèques de l'IUT Besançon Vesoul : les personnels sont affectés au SCD sous l'autorité du directeur de service. La bibliothèque de l'IUT est rattachée à la BU Proudhon.

Située au cœur de l'IUT, cette bibliothèque de proximité dispose de 6 000 ouvrages en libre accès et de 80 abonnements sur 318 m² dédiés à un public de 1 150 étudiants et 84 enseignants permanents **5**.

Une première salle, en libre accès, est complétée par une salle informatique (dotée d'ordinateurs, scanner et imprimante) et par 4 salles de coworking équipées de partage d'écran avec des PC portables en prêt. Financées avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté, ces dernières, qui sont intégrées au réseau BU'lles, sont réservables via l'application Affluences.



La Bibliothèque de Campus de Montbéliard



1

Plan de la BU de Campus de Montbéliard par l'architecte Carlos Jullian de la Fuente. 1991.



2

La BU de Campus de Montbéliard, au printemps 2022. Sana Benhamadi.



4

Le deuxième étage de la BU de Campus de Montbéliard, lors du 600^{ème} anniversaire de l'université de Franche-Comté. 2023. Audrey Leccia.



3

La BU de Campus de Montbéliard, vue côté de l'UTBM. 2021. Dimitri Frety.

Dans le Pays de Montbéliard, les préoccupations liées à l'enseignement sont anciennes. En 1541, la religion luthérienne s'y installe et l'ordonnance princière de 1559 accorde une place considérable à l'instruction pour asseoir la Réforme. Les princes Frédéric de Wurtemberg (1557-1608), puis Georges II (1626-1699) souhaitent offrir la possibilité d'un enseignement supérieur en langue française à Montbéliard, au sein d'une *Académie ou Collège universitaire*, mais il ne fonctionne que six années, de 1670 à 1676.

Quelques siècles plus tard, les élus politiques et universitaires et les pouvoirs publics actent la construction d'un véritable pôle universitaire Nord Franche-Comté, localisé à Montbéliard, rassemblant les formations dispensées par l'IUT (devenu alors IUT de Belfort-Montbéliard, puis aujourd'hui IUT Nord Franche-Comté) et par la création d'une nouvelle composante universitaire, l'UFR STGI, inaugurée le 15 novembre 1994.

Dès septembre 1991, une première salle de bibliothèque, de 60 m², dotée de deux personnels, voit le jour dans les locaux initiaux de l'IUT, rue Montbard. Elle comprend 850 documents et 108 lecteurs sont inscrits pour 345 prêts. En avril 1992, le déménagement, dans les locaux libérés du département mesures physiques de l'IUT offre une surface de 150 m², abritant 3 000 documents pour 280 lecteurs et 4 500 prêts. Le service s'informatise pour le catalogage et les prêts.

En mars 1993, la Bibliothèque universitaire s'installe dans les locaux définitifs du tout nouveau Campus des Portes du Jura. L'architecte, lauréat de cette commande publique, est Carlos Jullian de la Fuente (né en 1949). En référence à l'utilisation du

nombre d'or chez Le Corbusier, il trace le plan d'ensemble du pôle, en développant de multiples rectangles géométriques. Deux repères permettent le rayonnement des axes principaux et des espaces verts : le grand amphithéâtre et la Bibliothèque universitaire. 1 Cette dernière, telle un navire amiral, ouvre le campus 2. L'importance de sa place sur le site et sa fonction, lui confère un traitement de choix : elle est réalisée en béton banché bois, souligné de grès rose, tandis que les autres bâtiments universitaires sont traités en béton peint ou soulignés de céramiques colorées. Sa belle luminosité et son hall aménagé, où les étudiants peuvent rester à discuter et lire, montrent les détails et l'attention portée par l'architecte au bien-vivre des usagers. La BU est installée par ses 3 personnels (1 bibliothécaire et 2 magasiniers). Dès novembre, un nouvel espace multimédia, destiné à l'auto-apprentissage des langues étrangères, est créé.

En 1994, la nouvelle Bibliothèque universitaire dispose d'une conservatrice, d'une bibliothécaire et de deux magasiniers. D'une superficie globale de 1 095 m² sur les 2 premiers étages, la BU accueille 530 lecteurs et effectue 7 300 prêts de 5 000 documents. Elle est ouverte de 9h à 18h en continu. L'informatisation se poursuit. En 1994, la BU compte 830 lecteurs, 10 000 prêts et 7 000 documents. Le fonds documentaire se renforce en langues étrangères, sciences humaines, physique et chimie, le secteur multimédia s'enrichit de 20 titres de logiciels de langues. Les premières expositions naissent.

Depuis 1996, une première convention, signée entre l'uFC et l'UTBM, accorde, aux usagers de ces établissements, une réciprocité d'accès gratuit aux services et collections de leurs deux bibliothèques 3. De plus, en 2019, lors de son installation sur le Campus, la BU accueille les étudiants

du nouvel Institut de formation en soins infirmiers (IFSI). Aujourd'hui, la BU est devenue "Bibliothèque de campus de Montbéliard". Elle fait « peau neuve » avec l'installation de portes vitrées apportant une plus grande luminosité, et avec un rafraîchissement des peintures. D'une superficie actuelle de 1165 m² 4 elle offre de nouvelles salles de travail et de co-working mais aussi un espace détente.

En 1991, la BU prêtait des livres, des magazines et des cassettes (audio et vidéo). En 2023, elle prête des ordinateurs portables, des chargeurs de téléphone. La documentation, est accessible en ligne 24h/24h !

LA BIBLIOTHÈQUE DE CAMPUS DE MONTBÉLIARD EN CHIFFRES

Bâtiment :

- 1 669 m² sur 3 niveaux
- dont 1 165 m² ouverts au public
- 4 salles de travail en groupe réservable
- 1 salle de travail individuelle réservable
- 187 places assises

Activité :

- 47,5 heures d'ouverture hebdomadaire
- 8 000 prêts à domicile
- 2 000 consultations sur place
- 35 000 entrées annuelles
- 17 postes informatiques publics
- 122 heures de formation

Collections :

- 32 000 ouvrages en libre accès
- 1 100 ouvrages en magasin
- 100 abonnements en cours
- 100 titres de revues

Publics :

- 2 000 étudiants (UFR STGI, IFMS, UTBM)
- Équipe : 7 personnels (6 uFC + 1 Hôpital Nord Franche-Comté/IFMS) et 5 moniteurs (3 uFC + 2 UTBM)

Budget total : - 37 200 € (dont participation UTBM et IFMS)



La BU P.-J. Proudhon de La Bouloie à Besançon 1993-1997



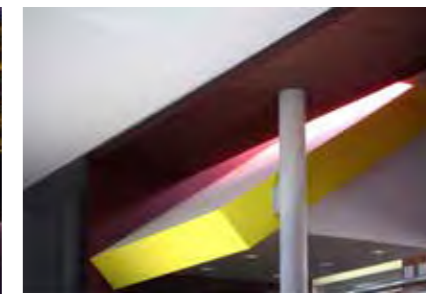
1

La BU Proudhon, nouvellement construite. 1998. BU Proudhon, université de Franche-Comté.



2

La BU Proudhon, vue de nuit. 2016. Nathalie AT.



3

Détail architectural de la BU Proudhon. 1998. BU Proudhon, université de Franche-Comté.



4

Hall de la BU Proudhon. 2016. Nathalie AT.



5

Assises de la vie étudiante à la BU Proudhon, 2018. BU Proudhon, université de Franche-Comté.



6

Troc Party à la BU Proudhon. 2016. Nathalie AT.



7

Troc Party à la BU Proudhon. 2016. Nathalie AT.

La BU Proudhon, qui offre des collections spécialisées, des espaces de travail et de détente, une salle d'exposition, est aujourd'hui un lieu de vie toujours plus fréquenté par les étudiants du Campus de la Bouloie. 4 Elle est au cœur des enjeux sociétaux contemporains (précarité étudiante, développement durable) grâce à une forte synergie avec l'UFR et ses différents partenaires.

À chaque rentrée universitaire, la BU organise la Troc Party 5, une journée d'échanges et de dons utiles à la vie étudiante : fournitures scolaires, vêtements, objets pratiques du quotidien. Cet événement solidaire est poursuivi le reste de l'année par le Studio 45, un espace dédié en salle d'exposition. Elle accueille aussi de nombreux projets étudiants (collectes, expositions) et propose régulièrement des animations : stands métiers, ateliers autour de l'insertion professionnelle, actions de prévention, événements ludiques autour des expositions 6 et 7.

LA BU PROUDHON EN CHIFFRES (2023)

Bâtiment :

- 3 400 m² sur 4 niveaux
- 2 600 m² ouverts au public
- 4 salles de travail réservables hors crise sanitaire
- 1 salle de presse et 1 salle d'exposition
- 340 places assises

Activité :

- 55 h d'ouverture hebdomadaire
- 22 000 prêts à domicile
- 50 000 consultations sur place
- 400 000 entrées
- 100 000 photocopies et 100 000 impressions réseau
- 25 postes informatiques publics
- 180 h de formation, 80 Visites

Collections :

- 22 000 ouvrages en libre accès
- 50 000 ouvrages en magasin
- 140 abonnements en cours
- 900 titres de revues
- 15 000 thèses
- 3 000 ouvrages anciens

Publics :

- 2 800 étudiants (UFR SJEPEG)

Équipe :

- 13 personnes et 5 moniteurs

Budget :

- 80 000 € annuels

Située à Besançon, en bordure du parc de l'observatoire, sur le campus de La Bouloie, la bibliothèque est conçue pour répondre à un très fort besoin des étudiants, enseignants et chercheurs de l'UFR SJEPEG voisine, en droit, économie, gestion et sciences politiques. L'étude est lancée en 1993. La Région de Franche-Comté, maître d'ouvrage confie le projet aux architectes Emmanuelle Beaudoin, Laurent Beaudoin et Maxime Busato, ils sont assistés de Jean-Marc Metzger, d'Antoine Crupi et de Christophe Presle. La réalisation est finalisée en 1997, pour un montant de 18 175 000 € HT. Offrant une surface de 3 407 m² sur quatre niveaux, le bâtiment est bien intégré dans le paysage avec ses pierres massives, identiques à celle des bâtiments voisins 1, 2 et 3. La bibliothèque est géométriquement constituée de deux carrés. Le premier volume contient trois grands cylindres inclinés, de quatre mètres de diamètre, conçus comme d'immenses télescopes, évoquant ceux

de l'observatoire universitaire voisin. Ils captent la lumière du nord pour la diffuser dans l'espace intérieur et créent dans l'édifice une volumétrie ouverte sur l'ensemble des trois niveaux. Une rampe relie le hall au niveau consacré à la recherche, dont les ouvertures regardent le paysage. Le second carré accueille la grande salle de lecture. Cet espace, plus statique et plus calme, est ouvert en rez-de-chaussée vers le parc. Il est éclairé en toiture par trois fentes zénithales intégrées dans les structures. Les éléments porteurs, largement en retrait des façades, allègent le volume en laissant pénétrer la lumière. Ce bâtiment, très vitré sur son pourtour, ouvre vers la nature d'un côté, et vers l'UFR SJEPEG, de l'autre. L'entrée se situe sur un parvis, prolongé par deux sculptures de Yoshi Okuda (né en 1955 à Osaka), constituant le 1% artistique de la construction.



La BU Lucien Febvre de Belfort 1996-1999



1 BU Lucien Febvre, 43 Faubourg des Ancêtres à Belfort. 2009. université de Franche-Comté, Georges Pannetton.



2 BU Lucien Febvre, hall central. Université de Franche-Comté, 2023. Florence Chamy.



3 BU Lucien Febvre, rampe d'accès étage. 2009 université de Franche-Comté, Georges Pannetton.



4 BU Lucien Febvre, façade Sud. 2006 université de Franche-Comté, Georges Pannetton.



5 BU Lucien Febvre, espace Jeunesse. université de Franche-Comté. 2023 Florence Chamy.

Située dans le centre-ville de Belfort, la Bibliothèque est conçue pour répondre à un très fort besoin des étudiants, enseignants et chercheurs de l'UFR STGI, de l'IUT Belfort-Montbéliard et de l'INSPÉ. L'étude est lancée en 1996. La Ville de Belfort, maître d'ouvrage confie le projet aux architectes Emmanuelle Beaudoin et Laurent Beaudoin, assistés d'Anne Creusot (Cheffe projet), d'Antoine Crupi et de Christophe Presle. La réalisation est finalisée en 1999 pour un montant de 3 965 800 francs HT. La bibliothèque, d'une surface de 3 665 m², se développe sur trois niveaux autour d'un hall central prolongé par un patio planté. Une rampe, située en contre-jour, donne l'impression de dépliement du sol vers le plafond. Au Nord, son entrée est orientée vers la traversée piétonne qui relie les différents bâtiments. Les deux angles latéraux, libres de tous supports, créent une impression de légèreté. Le mur Nord, également indépendant de la toiture, laisse passer la lumière qui éclaire, par réflexion, les deux niveaux de la salle de lecture. Du côté Sud, un pare-soleil de verre sérigraphié, apporte des nuances cristallines sur la pierre et le béton blanc du bâtiment. La lumière se réfléchit sur d'immenses poutres en béton blanc, inclinées à 45°, qui traversent le hall d'un seul jet. Cette structure en encorbellement est composée de lames horizontales de

béton. Elles sont surmontées, en partie haute, d'un absorbant phonique couvert d'un velours rouge conférant un doux reflet rosé à l'espace. Le défi relevé par les architectes est ce bel espace du grand hall offrant une avancée architecturale audacieuse, les lourds volumes en béton semblent énigmatiquement soutenus par un unique poteau. Ce dispositif, tout comme celui du patio intérieur, invisible de l'extérieur, participent à l'effet de surprise pour les visiteurs du bâtiment. En 2023, la BU Lucien Febvre a obtenu le label « Architecture contemporaine remarquable » attribué par le Ministère de la culture.

La BU Lucien Febvre offre aujourd'hui des espaces de travail individuels ou collectifs et des conditions de confort et d'accueil très prisés des étudiants. Au fil des années, à leur écoute et souvent avec eux, elle a aussi mis en place des lieux de convivialité, un Salon pour la presse culturelle et de loisirs, une BU'vette, des espaces de coworking équipés réservables... Lors d'ateliers de pratique artistique, elle a associé les étudiants à la création d'un point de recyclage unique à dominante carton et papier mâché autour de l'Arbre, un bouleau naturalisé, et à la réalisation d'une composition murale végétale installée dans l'espace Jeunesse.

À ces animations s'ajoute également une programmation d'expositions culturelles et scientifiques riche et diversifiée tout au long de l'année universitaire.

LA BU LUCIEN FEBVRE EN CHIFFRES (2023)

- Bâtiment :**
- 3 665 m² sur 2 niveaux
 - 2 011 m² ouverts au public
 - 3 salles de travail réservables et 7 carrels
 - 1 salle de formation et 1 salle d'exposition
 - 334 places assises
- Activité :**
- 53 h d'ouverture hebdomadaire
 - 8 230 prêts à domicile dont 237 communiqués en magasin
 - 73 608 entrées
 - 6 postes informatiques publics
 - 117 h de formation
- Collections :**
- 46 380 ouvrages en libre accès dont 6 670 périodiques
 - 37 000 ouvrages en magasin, dont 845 thèses
 - 129 abonnements en cours
- Équipe :**
- 11 personnes et 5 moniteurs étudiants



La Bibliothèque universitaire Santé 2003



1 Le nouvelle BU Santé se compose d'un ensemble de douze « tables » carrées identiques, hautes (espaces de lecture) et basses (rayonnages, espaces servants), bien lisibles sur cette photographie. 2002. Georges Pannetton.



2 Les secteurs réservés à la lecture avancent en surplomb du terrain, tels des belvédères, sur sa partie Sud-Est. En rez-de-jardin, le laboratoire d'anatomie. 2002. Georges Pannetton.



3 Accès public ouest de la BU Santé, réalisé en béton, verre et pierre sèche. 2005. Georges Pannetton.



4 Salle de lecture, 20 ans après l'ouverture, septembre 2023. Emmanuel Laurent.



5 En octobre 2023, la BU a fêté son 20^e anniversaire.

Les tout premiers locaux de la Bibliothèque de médecine-pharmacie sont situés place Saint-Jacques, sur le site de l'Arsenal, intégrés dans la première faculté. Elle s'intitule alors « Bibliothèque Michel Gaudard », du nom d'un étudiant en médecine, décédé accidentellement et dont les parents ont fait un don à la bibliothèque de la faculté, en sa mémoire. La nouvelle BU Santé, sur le site des Hauts-du-Chazal à Besançon, ouvre le 1^{er} septembre 2003. Elle précède ainsi l'ouverture du nouveau pôle de l'UFR Médecine-Pharmacie dont la première phase de construction aboutit, l'année suivante en 2004. La BU et l'UFR se trouvent ainsi idéalement situées à proximité du CHU.

Cette nouvelle BU, conçue par l'architecte Christian Schouvey, s'inscrit sur un terrain en pente. Son projet se compose d'un ensemble de douze « tables » carrées identiques. L'ensemble s'inscrit sous deux systèmes de toiture alternés en damier : les « tables hautes » au-dessus pour les espaces de lecture et les « tables basses » pour les rayonnages et espaces servants. Les façades sont largement vitrées, la lumière pénètre également au centre de ce bâtiment, en imposte sous les « tables hautes ». L'architecte conçoit lui-même le mobilier afin qu'il prolonge également, à l'intérieur également, sa vision architecturale. Les secteurs réservés à la lecture dans chacun des deux pôles avancent en surplomb du terrain sur sa partie Sud-Est, offrant ainsi une superbe « prise de site » de type belvédère, face aux collines de Planoise, Rosemont et Chaudanne. En habillage extérieur, le bâtiment est réalisé en matériaux dont la simplicité et la sobriété apportent des qualités esthétiques indéniables : béton, verre

et pierre sèche. Cette dernière, utilisée en parement, est un rappel des nombreux murs séparatifs qui existaient autrefois sur le terrain des Hauts-Du-Chazal.

Initialement prévu pour une éventuelle extension de la BU dans l'avenir, le rez-de-jardin, en partie basse, accueille finalement, en 2008, le laboratoire d'Anatomie qui, à son tour, vient de suivre son UFR. L'année 2011 marque le déménagement complet de l'UFR sur le site des Hauts-du-Chazal, dans la deuxième tranche sortie de terre. En 2023, pour limiter la chaleur excessive dans les salles de lecture, la direction du Patrimoine immobilier de l'uFC fait poser des films d'isolation thermique.

Le campus des Hauts-du-Chazal regroupe les filières de médecine et pharmacie, ainsi que les filières de sages-femmes, orthophonistes, odontologistes, psychomotriciens, ergothérapeutes. C'est ainsi que la composante prend le nom d'UFR santé en 2017, puis d'UFR Sciences de la santé en 2022. En 2024, l'accroissement des effectifs va se poursuivre avec l'arrivée de l'Institut de formation des professionnels de santé (IFPS).

La BU Santé, de son côté, développe ses services pour mieux répondre aux attentes documentaires en matière de formation et de recherche de ce public sans cesse plus important. Pour les plus de 6 000 étudiants du Pôle santé, la BU offre, à présent, 3 000 m² dont 2 000 m² d'espaces publics en BU Santé et 400 places assises. Il y a eu 313 000 entrées en 2022. Son fonds est riche de 50 000 volumes, du XVI^e siècle à nos jours, dont des pièces très rares. Avec une ouverture de 74 heures hebdomadaire, la BU est labellisée « NoctamBU+ » par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Dans une démarche de réponse à des appels à projet, la BU offre des services et des équipements spécifiques, comme une salle de formation adaptée aux pédagogies innovantes, des casiers de consigne, des tours de chargement pour les téléphones, du mobilier permettant des postures de travail variées...

En octobre 2023, la BU a fêté son 20^e anniversaire. À cette occasion, elle s'est fait le relais des attentes et des besoins des étudiants quant au nombre de places, ou à l'aménagement nécessaire du campus par exemple.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE SANTÉ EN CHIFFRES (2023)

- Bâtiment :**
- 3 000 m²
 - 2 000 m² d'espaces publics
 - 3 salles de travail en groupe
 - 1 salle de coworking + 1 salle de formation
 - 400 places
- Activité :**
- 74 heures d'ouverture hebdomadaire : BU labellisée « Noctambu+ » par le ministère.
 - 16 000 prêts à domicile
 - 30 000 consultations sur place
 - 313 000 entrées
 - 50 postes informatiques publics
- Collections :**
- 20 000 ouvrages en libre accès
 - 30 000 ouvrages en magasin
 - 150 abonnements en cours
 - 1 500 titres de revues
 - 5 000 thèses
 - 5 000 ouvrages anciens
- Publics :**
- 6 400 étudiants (UFR Santé)
- Équipe :**
- 11 personnes et 5 moniteurs
- Budget :**
- 150 000 € annuels



Le Learning Centre Claude Oytana 2021-2024



Projet architectural du cabinet lyonnais B-Cube pour l'entrée du Learning Centre.



En 2015, la BU Sciences, puis Sciences-Sport prend le nom de Claude Oytana (1939-2013), ancien président de l'université de Franche-Comté (1996-2001). Ne répondant plus aux normes de sécurité en vigueur et d'accessibilité aux PMR, la commission de sécurité, dans son dernier rapport datant du 19 janvier 2017, émet un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de l'établissement.

Dans le cadre du projet urbain du Campus Bouloie Témis, le contrat de développement métropolitain 2018-2020 entre Grand Besançon Métropole (GBM) et la Région Bourgogne-Franche-Comté attribue une enveloppe budgétaire de 3,6 millions d'euros à la transformation de la Bibliothèque universitaire en Learning centre. Elle concerne la première phase, recouvrant partie ouverte au public du bâtiment dont la maîtrise d'ouvrage est confiée à GBM. Outre l'absolue nécessité de la mise en conformité du bâtiment, l'enjeu est d'augmenter la qualité et la capacité d'accueil du public (de 200 à 300 places), de renforcer les équipements numériques offerts, tout en proposant un jardin de lecture connecté et un espace innovant, de type « Open Lab » (200 m²), au rez-de-chaussée, comprenant une salle d'immersion en réalité virtuelle. Pour pouvoir financer la seconde phase du projet concernant la rénovation des parties internes et des magasins, l'université de Franche-Comté, lauréate du Plan de relance, obtient une enveloppe de près 1,3 million d'euros et en assure la maîtrise d'ouvrage.

Dès la validation du programme du Learning centre en octobre 2019, un appel à candidature à la maîtrise d'œuvre est aussitôt lancé la même année. D'après Suzanne Jouguelet, Inspectrice générale des Bibliothèques « Le terme de Learning Centre (mot à mot « centre d'apprentissage ») n'a pas d'équivalent en français. Cette expression met l'accent sur l'appropriation communautaire des connaissances. L'intégration entre l'enseignement (teaching), l'acquisition des connaissances (learning), la documentation et la formation

aux nouvelles technologies (training) est au cœur de cette notion qui renouvelle la relation entre formation et bibliothèques. Elle réduit les frontières entre enseignement et documentation en proposant des modes de travail dynamiques et partagés.[...] Les missions des Learning centres sont multiples et intégrées : documentaires, y compris avec une offre technologique, pédagogiques, sociales...»

Après une présélection de 4 candidats sur 25 candidatures recevables, le jury retient le projet du cabinet lyonnais B-Cube. Le 2 juillet 2021, la BU Claude Oytana ferme ses portes pour permettre les opérations de déménagement des personnels, du mobilier et des collections. La mise à disposition, par l'UFR sciences et techniques, d'un espace au sein du bâtiment Propédeutique permet l'installation d'un pôle documentaire provisoire accueillant environ 4 200 ouvrages, ainsi qu'une trentaine de journaux et revues les plus consultés. Les 110 000 documents stockés en magasin durant les travaux sont ainsi accessibles et peuvent être réservés sur le site web des BU. Ce système, mis en place durant la crise sanitaire, permet aux étudiants et enseignants-chercheurs de formuler leurs demandes par internet. Des navettes quotidiennes acheminent les documents. La BU Proudhon accueille de son côté la documentation pour la filière STAPS.

En complément, les bibliothécaires assurent des permanences, chaque semaine, à la cafétéria de l'UFR STAPS, où ses étudiants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs peuvent y retirer les documents réservés.

Dates clés du projet : 2021

- Avril : validation de l'avant-projet définitif et déménagement des ouvrages précieux à la BU Belfort
- 12-15 juillet : déménagement des collections et vidage du bâtiment
- 16-30 août : installation des agents dans leurs affectations provisoires
- 30 août : ouverture du Pôle documentaire
- octobre : dépôt du permis de construire

2022

- Janvier : préparation du chantier
- mars : phase de démolition
- mai-juin : réfection des magasins
- juin : percée de l'entrée de l'openlab
- octobre : installation du sas d'entrée

2023

- mars : début des travaux de terrassement et lancement du marché pour le mobilier
- avril : visites du chantier pour les agents des bibliothèques
- Juin-août : équipement des livres en RFID
- octobre-décembre : préparation de l'ouverture

2024

- Janvier : ouverture du Learning Centre Claude Oytana

LE LEARNING CENTRE CLAUDE OYTANA EN CHIFFRES (2023)

Bâtiment :

- 3 600 m² sur 4 niveaux
- 1 300 m² ouverts au public
- 6 salles de travail réservables hors crise sanitaire
- 1 coin presse et 1 salle d'exposition
- 320 places assises
- 1 espace openlab dont une salle d'immersion en réalité virtuelle (50m²), fablab (150m²) et salle de découpe laser (50m²)

Activité :

- 55 h d'ouverture hebdomadaire (à compter de janvier 2024)

Collections :

- 18 000 ouvrages en libre accès
- 79 000 ouvrages en magasin
- 80 abonnements en cours
- 600 titres de revues
- 5 100 thèses
- 5 000 ouvrages anciens

Publics :

- 2 800 étudiants (UFR ST)
- 1200 étudiants (UFR STAPS)

Équipe :

- 13 personnes et 5 moniteurs

Budget :

- 80 000 € annuels

La naissance de la Grande Bibliothèque



1 Grande Bibliothèque, atrium, Agence architectes Pascale Guédot & Amiot-Lombard.



2 Grande Bibliothèque, vue extérieure Chamars, Agence architectes Pascale Guédot & Amiot-Lombard.



3 Grande Bibliothèque, vue extérieure St Bernard, Agence architectes Pascale Guédot & Amiot-Lombard.

Située au cœur des bâtiments de l'UFR SLHS, la BU Lettres et sciences humaines, est, depuis 2003, la dernière bibliothèque encore hébergée dans les locaux historiques de l'ancienne bibliothèque universitaire du XIX^e siècle.

Sous-dimensionnée, la BU ne compte aujourd'hui que 230 places de travail et ne dispose que d'un seul espace fermé dédié au travail collectif et collaboratif. L'espace d'accueil, très réduit, ne permet pas de recevoir convenablement des groupes, ni de proposer des animations culturelles et n'offre aucun lieu de détente aux visiteurs. Aucune isolation phonique ne sépare les espaces silencieux et les espaces de travail à plusieurs.

Sur les quelques 350 000 documents que possède la Bibliothèque, seuls 20 000 ouvrages sont directement accessibles dans les salles de lecture. Les espaces de stockage saturés sont inadaptés à la conservation, en particulier celle des fonds patrimoniaux. Les 5 000 étudiants et enseignants-chercheurs de l'UFR, sans compter les nombreux autres étudiants usagers, ne peuvent plus être accueillis dans de bonnes conditions.

Le projet de construction d'une nouvelle BU Lettres et sciences humaines, déjà envisagé à la fin du siècle dernier, a enfin pris forme avec un projet inédit de construction d'une « Grande bibliothèque », réunissant les différentes bibliothèques du centre-ville de Besançon : la Bibliothèque universitaire de Lettres et sciences humaines, la médiathèque Pierre Bayle et la bibliothèque d'étude et de conservation. Ce regroupement en un seul lieu d'une bibliothèque universitaire et d'une bibliothèque d'agglomération constitue une première en France, qui s'inscrit dans une dynamique nationale d'incitation au partenariat entre équipements de lecture publique et universitaire en vue de l'amélioration des services aux usagers. L'université de Franche-Comté et Grand Besançon Métropole relèvent le défi d'offrir un équipement culturel et d'apprentissage unique, des espaces, des services et des ressources adaptés la fois à l'ensemble de la communauté universitaire et aux habitants de l'agglomération bisontine.

Le projet, d'un montant estimé à 75 millions d'euros, est cofinancé par la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'État, Grand Besançon Métropole, l'université de Franche-Comté, l'Union Européenne et le Département du Doubs. Fin 2019, à l'issue du concours d'architectes, l'agence Pascale Guédot, associée à l'agence bisontine Amiot-Lombard, a été choisie parmi près de 140 candidats.

D'une surface d'environ 10 000 m² sur 5 niveaux ouverts au public, la Grande Bibliothèque ouvrira ses portes au public fin 2027, face au parc Chamars, au cœur du quartier Saint-Jacques, à proximité du campus de l'Arsenal 1 2 3.

La Bibliothèque universitaire proposera ses différentes collections thématiques (langues et littératures, histoire et géographie, sciences humaines et sociales, arts), ses collections patrimoniales et l'accès à des millions de publications scientifiques universitaires numériques. Complémentaire, la bibliothèque d'agglomération offrira des collections « grand public » à destination des jeunes et des adultes, des ressources en autoformation, des jeux de plateau et des jeux vidéo ainsi que les riches collections patrimoniales de la bibliothèque d'étude. La bibliothèque universitaire comprendra plusieurs salles pour travailler seul dans des espaces silencieux équipés pour le travail de recherche, deux salles de pédagogie active, ainsi que 25 espaces de travail en groupe réservables, équipés pour la visioconférence et le travail collaboratif sur écran. La Grande bibliothèque offrira plusieurs espaces de détente, équipés de canapés et de fauteuils confortables, comme l'espace presse, la salle collaborative ou encore le café, situé au cœur du bâtiment à la jonction de la bibliothèque universitaire et de la bibliothèque d'agglomération.

La Grande Bibliothèque développera une offre de services destinée à faciliter le séjour des usagers : des horaires élargis et adaptés aux différents publics (le dimanche, en soirée ou en périodes d'examen), un système de retour des documents commun aux deux bibliothèques accessible 24h/24h. Des

automates de prêt faciliteront l'emprunt des documents indifféremment dans l'une ou l'autre bibliothèque. La connexion WIFI sera disponible sur l'ensemble du bâtiment, tout comme un service de prêt d'ordinateurs portables et de matériels. Des espaces d'accueil seront dédiés à l'information et l'accompagnement des lecteurs, d'autres à l'action culturelle pour les animations et la mise en valeur du patrimoine bisontin et universitaire (tiers-lieu, salle patrimoine, salle collaborative).

Grâce à cette Grande bibliothèque, la BU lettres et sciences humaines va doubler ses collections en accès direct, plus que doubler sa capacité de places de travail (1 200 au total sur l'ensemble du bâtiment) et offrir, à la communauté universitaire des espaces spacieux, confortables, agréables et connectés.

LA BU LETTRES ET SCIENCES HUMAINES EN CHIFFRES

Bâtiment :

- 4 619 m² sur 5 niveaux
- 620 m² ouverts au public
- 6 espaces de travail en groupe réservables, 1 seul espace fermé
- 1 salle de coworking
- 1 espace presse/actualité
- 1 espace de consultation des archives de l'INA
- 237 places assises

Activité :

- 60 h d'ouverture hebdomadaire
- 45 000 prêts à domicile
- 175 000 entrées
- 9 000 photocopies et 100 000 impressions réseau
- 23 postes informatiques publics
- 12 ordinateurs portables pour le prêt express (24 h)
- 12 ordinateurs portables prêtés par semestre
- 290 h de formation par an, 2850 personnes formées

Collections :

- 22 000 ouvrages en libre accès
- 310 000 ouvrages en magasin
- 194 abonnements en cours
- 2000 titres de revues
- 17 500 thèses
- 36 000 ouvrages anciens
- 3 000 DVD

Publics :

- 4 700 étudiants (UFR SLHS, chiffres 2022-2023)

Équipe :

- 20 personnes et 4 moniteurs étudiants, 1 service civique

Budget :

- 95 000 € annuels



Les BU de l'université de Franche-Comté : aujourd'hui et demain



1
Ateliers participatifs, BU Proudhon.
Avril 2018. BU Proudhon,
université de Franche-Comté.

L' évolution et l'adaptation incessante des bibliothèques universitaires

Dès les origines, les responsables des bibliothèques universitaires ont œuvré pour répondre au plus près des besoins de leurs usagers, étudiants, enseignants et chercheurs. Aujourd'hui, les chantiers de nouveaux projets immobiliers, comme la Grande Bibliothèque ou le Learning Centre Claude Oytana vont offrir de nouvelles perspectives permettant d'anticiper les enjeux d'avenir. Si la complexité des opérations a de gros impacts sur les activités des bibliothèques, les équipes mettent tout en œuvre pour préserver la continuité du service aux publics, comme ce fut le cas du bâtiment de BU Sciences Sport qui a fermé ses portes pour deux ans et demi, pendant la durée des travaux, sans cesser ses missions et activités. Toutes ces évolutions nécessitent d'importants chantiers préparatoires et la formation de tous les agents du SCD.

L'évolution des outils numérique du SCD,

Après la refonte du site web et la mise en ligne de l'outil de découverte Ariane, l'aboutissement du chantier SGBm (Système de Gestion de Bibliothèque mutualisé), en 2021, a permis la mise en production d'Alma, le nouveau système de gestion de bibliothèque. Ce projet s'inscrit dans une forte volonté de collaboration avec les autres établissements documentaires de l'enseignement supérieur de la région Bourgogne Franche-Comté.

Ainsi, dans le cadre du SGBm, un accord de coopération a débouché sur une convention quadripartite uFC - ENSMM (aujourd'hui SUPMICROTECH-ENSMM) - uB - UTBM, signant un accueil gratuit et réciproque des publics et une visibilité des collections depuis l'outil de recherche de chaque établissement. Mené dans un calendrier très contraint de 4 mois, ce changement de système d'information, bouleversant le quotidien, a nécessité un effort de formations important des personnels. Mobilisés pendant la crise sanitaire, les formateurs des BU se sont adaptés en proposant des formations à distance bénéficiant à plus de 5 000 étudiants de licence et de master, complété par la mise en place du «Drive» et le prêt d'ordinateurs portables.

Des outils au service de la politique documentaire et d'appui à la recherche

La charte documentaire du SCD permet



2
Salle travail node 2 écrans,
BU Campus de Montbéliard. 2019. Audrey Leccia.

d'affirmer les priorités de constitution des collections et définit les orientations essentielles de la politique documentaire du SCD de l'université de Franche-Comté. Les réseaux se déploient à l'échelle locale, nationale ou internationale dans des collaborations et coopérations multiples parmi les 32 000 utilisateurs.

Le Pôle Appui à la Recherche et Science Ouverte du SCD œuvre à la valorisation de la production scientifique de l'université et à son accès libre. Il forme les enseignants-chercheurs et les doctorants au bon référencement de leurs publications et au dépôt dans HAL, dont il gère l'archive institutionnelle pour l'uFC. Son expertise sur les questions de bibliométrie, de la signature scientifique et de classements internationaux est précieuse et contribue à améliorer l'identification des auteurs de l'université en accompagnant les chercheurs.

Le SCD promeut l'édition ouverte par sa politique d'abonnement aux ressources numériques, notamment en soutenant financièrement OpenEdition. Il participe et adhère aux projets du consortium Couperin en faveur du développement de la science ouverte et aux négociations menées avec les éditeurs.

Lutte contre la précarité étudiante

Le SCD est un acteur de proximité dans la lutte contre la précarité étudiante, aggravée par la crise sanitaire. C'est ainsi que les BU prêtent des ordinateurs portables, prennent en charge des frais postaux de renvoi de documents dans les universités d'origine des étudiants, mettent à disposition des produits menstruels, distribuent des produits de première nécessité avec l'aide du Lions club international, organisent la Troc party de rentrée, ou encore participent à la Nuit du bien-être de l'UFR Staps...

Le SCD poursuit de manière incessante l'adaptation de ses services publics à l'évolution des attentes sociétales.

Pour être au plus proche de besoins de ses usagers, les BU prennent en compte les avis des publics, s'inscrivant dans des démarches collaboratives et des ateliers participatifs de Design Thinking **1**. Afin d'apporter plus de confort et d'outils numériques, les BU ont bénéficié d'Appels à projet (Région Bourgogne-Franche-Comté et Contribution Vie étudiante et campus) pour aménager de



3
Inauguration BU'illes pour les étudiants. 2019. BU Proudhon,
université de Franche-Comté.



4
Des équipes très motivées, ici à la BU Proudhon.
2016. BU Proudhon,
université de Franche-Comté.

nouveaux espaces **2**, tels les salles de *coworking* ou les salles de travail (BU'illes), **3** dotées de matériels et de mobiliers adaptés aux demandes des publics, réservables en ligne avec l'application Affluences. Dans ces salles, le «kit numérique» (système de partage d'écran), offre une solution de travail très performante de travail collaboratif pour les étudiants.

Les nocturnes en BU Santé bénéficient du financement du plan ministériel Bibliothèques ouvertes +. Le label de qualité d'accueil Marianne, s'appuyant sur des audits, a été attribué aux 10 BU du SCD, de 2020 à 2023. Au niveau national, ce dernier a contribué aux ateliers interprofessionnels de co-construction du référentiel succédant à Marianne, Services Publics +, dans lequel il s'est engagé. Le SCD participe à l'obtention des labels Bienvenue en France et HRS4R (*Human resources strategy for researchers*) de l'université.

L'engagement du SCD est valorisé dans le Schéma directeur du handicap de l'université.

Avec l'adoption d'une charte d'action culturelle, en lien étroit avec le Service Sciences arts et culture et le Bureau de la vie étudiante, son action et ses expositions sont remarquées.

Cette démarche qualité est solidement ancrée dans l'organisation et le fonctionnement des BU. Elle se décline aussi avec de nombreuses petites attentions pour les lecteurs qui renforcent la qualité perçue de l'accueil. Afin d'informer leurs usagers avec réactivité, les BU communiquent via leur compte Twitter et Instagram, alimentent leur chaîne vidéo institutionnelle.

Les BU d'aujourd'hui ont su évoluer et se moderniser et les équipes poursuivent avec conviction et engagement leur mission. Pour nombre d'étudiantes et d'étudiants, leur BU est leur principal lieu de vie et s'affirme comme un des acteurs déterminant de leur réussite **4**.

Exposition réalisée dans le cadre du 600^{ème} anniversaire de l'université de Franche-Comté, janvier 2024

sous la direction d'Hélène Pouilloux, Directrice du SCD

Conception de l'exposition : Pascal Brunet

Choix iconographiques et choix des objets : Pascal Brunet

Rédaction : Pascal Brunet et Maryse Graner

Conception graphique : Suzy Nicot

Impression : Imprimerie centrale de l'université

Affiche : Elodie Crozier

Photographes : Nathalie At, Sana Benhamadi, Henri Bertrand,

Dominique Billot, Pascal Brunet, Florence Chamy,

Gérard Dhenin, Bernard Faille, Laurent Fassenet,

Maxime Ferroli, Dimitri Frety, Ludovic Godard, Maryse Graner,

Pierre Guenat, Jean-Pierre Guinard, Emmanuel Laurent,

Audrey Leccia, Georges Pannetton, Nicolas Waltefaugle.

Un grand merci aux collègues du SCD

Claire Babic, Bérandère Bitsch, François Calais, Florence Chamy,

Isabella Caso, Sami Choulot, Céline Decq, Sylvie Guyon,

Anne-Claire Hägi, Cécile Röthlin, Christian Viéron-Lepoutre,

Audrey Leccia, Béatrice Robert, Louis Robert, Marie Smouts...

Les textes historiques sont issus des notices du livre

« Trésors du savoir : 1423-2023. 600 ans d'histoire de l'université de Franche-Comté » et nous remercions vivement les auteurs, tout particulièrement Jacques Verger, Marie Barral-Baron, Jacky Theurot, Danielle Ducout, Thierry Kouamé, Emilie Rosenbleh, Antoine Fersing, Corinne Marchal, André Ferrer, Sylvain Picaut, Pierre Verschuere, Laurent Tatu, Manuel Tramaux, Maxime Kaci, Pascal Brunet, Maryse Graner, Jean-Claude Chevailler, Damien Bonnamy, Vincent Lebrou, Michel Savaric, François Lassus...

Merci également à nos partenaires pour les images illustratives :

les Archives et la Bibliothèque municipales de Besançon, les Archives départementales du Doubs, les Archives nationales de France, la Médiathèque de Dole, la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque Stanislas de Nancy, le Musée des Beaux-arts de Dijon, le Musée des Beaux-arts et d'archéologie de Besançon, le Musée des Beaux-arts de Dole, Agence B-Cube architecture, Agence architectes Pascale Guédot & Amiot-Lombard.

Un remerciement particulier à

Macha Woronoff, Hugues Daussy, Jean-Paul Barrière, Agnès Barthelet, Lydie Besançon, Henry Ferreira-Lopes, Julie Gillet, Juliette Fumey, Catherine Hamelin, Robert Guillaume, Pierre-Emmanuel Guilleray, Habiba Imaingfen, Aubin Leroy, Nathalie Rogeaux ainsi qu'aux collectionneurs pourvoyeurs d'images des collections privées.

Bona sunt de damastonia ho
facta ad ymaginatio dei
et p supradictum pposty
farditu e de explare stz de do p
de hinc q pppit ex dda ptoe b
rmo volutate (testat in opiduy
de un ymud stz de god b q ipd
et suoz opozid pny qz libez arbi
hudo et suoz opoz ptoe ubi p
opidatid' occurit de ultio fin
quodur vite. Et dicit de hinc q
ho ad hinc finit funde p pue
ab eo dnuare (ex finit em opz
armp' coram eoz que ordina
m finit fct qz ultioy finit pol
quodur vite ad bndudo opz po
p p dnuare de ultio finit p
de bndud' **T**unc
pno vny god
2. dnu' hnd stz hor iol' nra
3. vny arty gois vnyat pny
ex finit (qz vny vny god possit
et pnyos ultio finit h' vny
stz armp' ultioy finit quodur
vite) 6. dnu' oia go ordint
m vny finit (A. vny id stz
ultioy finit om' hoin) 8. vny
vny m illo ultio finit alie nra
quoniat **Ed p' de ultio sine hois m
col.**

m vny pny 1. r hinc q nonond
agit p finit. **P**ro hinc vny h
am p finit qu' delibat b multa agt
go absq' de hnd' d quoz em
qz m hnd' vnyat pny vnyos
mouet pny am m mnd' alio
m hnd' ud fctat bndud' pny
oid agit p finit. **F**z vny qz
qz m ay' qm' dnu' 2. pny illiq
qz b finit d finit m qz alibz
ab god m p p pny m 2. mnd' pny
pny q' god qmnd' ay' p finit
Pny dnu' qz vny dnu' que ab
god ay' dnu' pny pny dnu'
quodur que p pny god mnd'
pny hnd' dnu' d ab alio vnyat
mnd' bnd' p go qz vny armp'
dog' vny pny armp' vnyat
pny hnd' dnu' dnu' dnu' dnu'
dnu' dnu' dnu' pny pny
et vny vny vny vny vny vny
dd' dnu' vny vny vny vny vny
(ille vny armp' pny hnd' dnu' qz
ex vny dnu' dnu' pny dnu' pny
dnu' dnu' dnu' god vnyat pny
quid' dnu' god armp' b no pny
quodur ad no pny god mnd'
dnu' dnu' dnu' dnu' armp' qz
pny dnu' dnu' pny dnu' ab
ra pny vny vny vny dnu' dnu'
pny pny bndud' dnu' opz qz vny
armp' quodur m pny dnu' dnu'
pny qz dnu' qz finit/et pny pny
m vny dnu' dnu' pny dnu' dnu'
vnyat et hnd' qz vnyat vny
Pny dnu' qz pny armp' quodur
pny vny dnu' opz ad vnyat
dnu' no est hnd' mnd' dnu' pny

UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ
600 ans d'histoire

BU'



UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ **BU'** PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ REGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ Doubs Le Département TERRITOIRE DE BELFORT Le Département Jura Le Département haute saône LE DÉPARTEMENT Grand Besançon Métropole Ville de Besançon pays de Montbéliard Agglomération Montbéliard GRAND BELFORT VILLE DE BELFORT Vesoul agglomération Vesoul Dole du Jura